

NEUCHÂTEL L'ÉCOLE DE
MUSIQUE BBM 74 NE DOIT
PAS S'EN ALLER, MAIS... P7

JO 2026 QUATRE NOUVELLES
MÉDAILLES SUISSES
POUR UN LUNDI ROYAL P11-13

ENTRE-DEUX-LACS UN JEUNE
AUTISTE AGRESSÉ
DANS UN CAR POSTAL P8

MARDI
10 FÉVRIER 2026
WWW.ARCINFO.CH

NO 33/CHF 3.70/€ 3.70 /
J.A. - 2000 NEUCHÂTEL

ARC



À 1000 M
~ 5° ~ 1° ☁️
EN PLAINE
~ 7° ~ 2° ☁️

ÉDITÉ À NEUCHÂTEL. NÉ EN 2018 DE LA RÉUNION DES QUOTIDIENS L'IMPARTIAL ET L'EXPRESS.

NOTRE NOUVELLE SÉRIE

AU CŒUR DES BUDGETS FAMILIAUX



Coût de la naissance, argent de poche, pensions, héritages... L'argent traverse toutes les étapes de la vie. Notre nouvelle série «Familles et argent» explore ces réalités par des témoignages et des conseils. Premier épisode: le budget pour bébé. P2-4



JO 2026

FOLKLORE, CONVIVIALITÉ ET RACLETTE

La Maison suisse de Cortina d'Ampezzo offre une image helvétique typique au cœur des Dolomites. L'endroit est accueillant et apprécié par les fans suisses et ceux d'autres pays. Il permet de vivre les Jeux olympiques en toute simplicité et dans la bonne humeur. Nous vous proposons une visite guidée. P12

LA CHAUX-DE-FONDS CLICHÉS DÉCORTIQUÉS AVANT LA NUIT DE LA PHOTO

La 13e édition de l'événement aura lieu ce samedi. Le programmateur Claude-André Moser raconte quatre travaux qui l'ont particulièrement touché. P10



SYRIE LE ROJAVA KURDE, ENTRE CRAINTES ET ESPOIRS

La région, qui s'est battue héroïquement contre les islamistes de Daesh par le passé, est menacée par les prétentions centralisatrices de Damas. Trois Kurdes de Suisse romande nous en parlent. P15



LE LOCLE

APAISEMENT AU CERCLE SCOLAIRE CONTESTÉ

Deux anciens conseillers communaux et un ex-directeur de l'école dénoncent le licenciement de la directrice du CSLL. Ils contestent la version de la Ville selon laquelle le climat de l'établissement tend à l'apaisement et pointent un possible rapport de force du PLR dans la gestion de ce dossier. P5



L'arrivée d'un bébé,

Familles et argent (1/10)

Coût de la naissance, argent de poche, pensions alimentaires, héritages... L'argent traverse toutes les étapes de la vie familiale. A travers dix volets, notre nouvelle série «Familles et argent» explore ces réalités concrètes et les façons dont les familles de notre région jonglent avec les dépenses, les aides et les imprévus, dans un contexte de hausse des prix et d'incertitudes économiques. Retrouvez, un mardi sur deux, des témoignages, des enquêtes et des décryptages pratiques pour éclairer ce parcours au cœur d'un sujet universel mais souvent tabou. Aujourd'hui: l'arrivée d'un bébé, combien ça coûte?

PAR ÉLÉONORE DELOYE
CARAVATI ET SOPHIE WINTELER



Marie-Morgane Adatte avec Sacha, sur le point de s'endormir, et son mari Alexandre Grandjean, à Neuchâtel. SOPHIE WINTELER

«Avoir un enfant, c'est un mélange de système D, de générosité et de prévoyance»

Tout en baladant Sacha, Alexandre Grandjean a la formule choc: «Si tu vas sur internet pour glaner des infos autour de la venue d'un bébé, on te vend des problèmes avec les solutions qui vont avec. Du coup, tu vas beaucoup dépenser!» Marie-Morgane Adatte, auteure neuchâteloise, graphiste et dessinatrice de bande dessinée indépendante sous le nom de Marimo, et son mari, chercheur en sciences sociales salarié et éditeur indépendant à Vevey, chez Hélice Hélas, ont adopté, eux, le système D. Mais pas que. «Car avoir un enfant, c'est un mélange de système D, de générosité et de prévoyance», précise-t-il encore.

Ecouter les conseils

«On a beaucoup écouté les personnes autour de nous. Ma mère, par exemple, nous a conseillé de prendre une assurance complémentaire, avec les frais dentaires. Elle nous coûte 170 francs par mois, on a décidé de jouer la carte de la prévoyance et on est bien contents», raconte Marie-Morgane Adatte. Même si, pour l'heure, ils sont en négociations avec leur assurance: «Il s'agit d'une facture de 207 francs pour une

intervention de 30 secondes au laser pour un frein des lèvres, qui empêchait Sacha de téter correctement.» Mais ce qui les a le plus surpris dans cette aventure parentale, c'est le nombre de visites médicales dès la naissance. «C'est hallucinant, on avait presque un rendez-vous par jour, car elle ne prenait pas bien le sein. Il a fallu chercher la cause. Heureusement, presque toutes les factures ont été prises en charge», raconte la jeune maman.

“ Si tu vas sur internet pour glaner des infos autour de la venue d'un bébé, on te vend des problèmes avec les solutions qui vont avec. Du coup, tu vas beaucoup dépenser!”

ALEXANDRE GRANDJEAN
PAPA DE SACHA

Par contre, son assurance à elle n'a pas remboursé les médicaments qu'elle a pris durant cinq mois, car elle a souffert de graves vomissements. «A 27 francs la boîte, c'était un joli

budget!», détaille-t-elle. Alexandre Grandjean estime à environ 2000 francs tous les frais médicaux avant la naissance.

Un gros investissement: l'auto

Le gros investissement du couple, après la naissance, a été l'achat d'une petite voiture d'occasion à 14 000 francs. Et les couches. A 19 francs le paquet de 50 pièces dans une grande enseigne, ça fait 80 francs par mois. «Quand ils vont en France, mes parents nous rapportent des packs de 150 couches à 30 euros», explique la dessinatrice. Qui précise qu'ils ne vont jamais faire leurs commissions en France. Sinon, ils ont joué la carte de la récup. Des amis leur ont vendu 100 francs le siège auto, par chance compatible avec la poussette, également récupérée. Le petit lit de Sacha? «C'est celui de mon arrière-grand-maman», explique Alexandre Grandjean. «Mes parents l'ont fait restaurer et nous l'ont offert. Evidemment, il n'est pas aux normes!»

Le coup du panier à linge

Marimo et Alexandre ont aussi reçu beaucoup de matériel et d'habits neufs ou de seconde main. Ce qui leur fait dire: «N'en n'achetez pas, car au début, un

body dure deux semaines!» Avant d'ajouter en rigolant qu'il est inutile aussi d'acheter un relax pour nourrisson pour aller chez les copains, car «un panier à linge avec un gros coussin suffit. Tout le monde a cela à la maison!» Eux ont un kit prêt à l'emploi d'affaires pour un prochain enfant. Le leur, mais c'est encore à méditer, ou celui d'amis...

Toujours pas de place en crèche

Jusqu'à présent, ils ont pu se passer de crèche car, indépendante, Marie-Morgane arrive à s'organiser. Sa famille est aussi relativement disponible. «On attend depuis le début de la grossesse une place en crèche, à Neuchâtel. Mais rien ne bouge. Vu nos salaires, elle devrait nous coûter environ 120 francs pour deux jours par semaine», estime Alexandre. Côté argent, il y a les coûts mais également les belles surprises. Comme les 3920 francs reçus de l'association Visarte Suisse, à laquelle est affiliée Marimo. Et les sacs-poubelle taxés offerts par la Ville: «On en a pour six mois, car on trie beaucoup!» Leurs conseils? «J'ai pris

congé les deux premiers mois, c'était génial», raconte Alexandre.



L'assurance complémentaire avec les frais dentaires nous coûte 170 francs par mois, on a décidé de jouer la carte de la prévoyance et on est bien contents.”

MARIE-MORGANE ADATTE
MAMAN DE SACHA

«Les gens nous ont également beaucoup aidés au début, en apportant à manger ou en gardant Sacha. Une aide qui serait presque plus précieuse maintenant qu'on retravaille.» SWI

Leur bon plan

Inutile d'investir dans un relax pour bébé quand on va chez les copains: pour Alexandre et Marimo, «un panier à linge avec un gros coussin suffit. Tout le monde a cela à la maison!»

combien ça coûte?



Rencontre avec Dorian et Lilou, deux jeunes parents, qui expliquent le coût de la naissance de leur enfant, Maël. La Chaux-de-Fonds, le 4 février 2026
Photo: Muriel Antille ArcInfo

«Le prix des couches et de l'alimentation pour bébé a été un coup de massue»

A 21 et 24 ans, Lilou Hirschi et Dorian Guyot ont accueilli Maël, leur premier enfant, en septembre 2024. Une grossesse non prévue. «Pour moi, avoir un enfant, c'est un miracle», glisse la jeune femme, qui réalise son stage de dernière année de son CFC d'employée de commerce. «La question de le garder ou non ne s'est pas posée, mais c'est sûr que c'était rassurant de savoir que Dorian avait un CDI.»

Frais médicaux modérés

Les premières dépenses du couple ont été médicales. «Au début, je devais être suivie très régulièrement», explique-t-elle. «Avant le troisième mois, les frais ne sont pas automatiquement pris en charge par l'assurance maladie. Il a fallu payer toutes les factures, car elles ne dépassaient pas ma franchise.» Après cette période, tous les frais liés à la grossesse ont été à la seule charge de la Lamal, soit les examens, les échographies, l'accouchement ainsi que la rééducation du périnée.

La sécurité l'emporte sur les économies

A l'arrivée de Maël, ces dépenses se sont limitées aux 170 francs mensuels de son assurance maladie. Notons que, jusqu'à ses 18 ans, sa franchise sera de zéro franc.

Le couple a beaucoup investi dans le mobilier. Lit, poussette, siège auto, table à langer, parc... Le tout leur a coûté un peu moins de 1000 francs. «Nous avons cherché à maximiser le rapport qualité-prix, car nous avons un budget serré», dit la jeune mère de famille. «Cela a été un vrai casse-tête d'aller au moins cher tout en s'assurant du confort et de la sécurité de Maël.»

“
Dès que ça touchait à la sécurité du bébé, on a préféré se tourner vers du neuf.”

DORIAN GUYOT
PAPA DE MAËL

Son conjoint nous donne l'exemple de la poussette. «Les premières que nous avons vues ne coûtaient jamais moins de 600 francs. C'était exagéré pour nous. Nous en avons trouvé une sur Amazon à 300 francs qui fait à la fois poussette, porte-bébé et siège auto. Elle nous convient parfaitement encore aujourd'hui.» Ont-ils regardé du côté de la seconde main? «Dès que ça

touchait à la sécurité du bébé, on a préféré se tourner vers du neuf.» Ils n'ont pas été aussi péremptoirs concernant l'habillement de leur bébé, puisqu'un certain nombre de leurs achats ont été faits en brocante. Ils admettent toutefois avoir eu les yeux plus gros que le ventre. «On a fait l'erreur d'acheter beaucoup de vêtements pour les premiers mois», indique Dorian Guyot. «Or, il a grandi tellement vite qu'il ne les a portés qu'une ou deux fois.» «Si votre bébé est de taille normale, il vaut mieux acheter des habits un peu plus grands pour qu'il les garde plus longtemps», conseille Lilou Hirschi. Le problème est identique du côté des jouets et des peluches, presque tous offerts par leurs proches. «Il y en a beaucoup trop», sourit-elle. «Mais on garde tout dans l'éventualité d'un deuxième enfant.»

Des «consommables» exorbitants?

Les frais qui les ont le plus surpris sont ceux liés aux consommables, plus précisément les couches-culottes et l'alimentation. Concernant les premières, «on réussit à s'en sortir grâce à ma famille qui vit en France, près des Vosges, où une usine vend à bas prix ses produits de seconde

qualité qui ne peuvent pas être mis sur le marché classique», décrit Dorian Guyot. Ainsi, un paquet de 180 couches leur revient à environ 30 francs, soit environ 16 centimes par couche. Mais c'est surtout face à l'alimentation que le couple s'est senti démuné. Jusqu'à quatre mois, un bébé ne se nourrit que de lait. Or, comme l'allaitement n'a pas été possible pour des raisons médicales, le lait en poudre était la seule option. A raison d'une boîte par semaine, cette denrée indispensable leur revient à quelque 130 francs par mois. Puis, après 16 semaines, au lait s'ajoutent les petits pots. «C'est environ 3 francs l'unité», chiffre Dorian, qui ne cache pas son incrédulité face à ce prix. «Pour réduire les coûts, nous avons voulu faire manger à Maël la même chose que nous», poursuit sa conjointe. «Nous avons été choqués de voir qu'entre la viande et les légumes, cela nous revenait encore plus cher que les petits pots!»

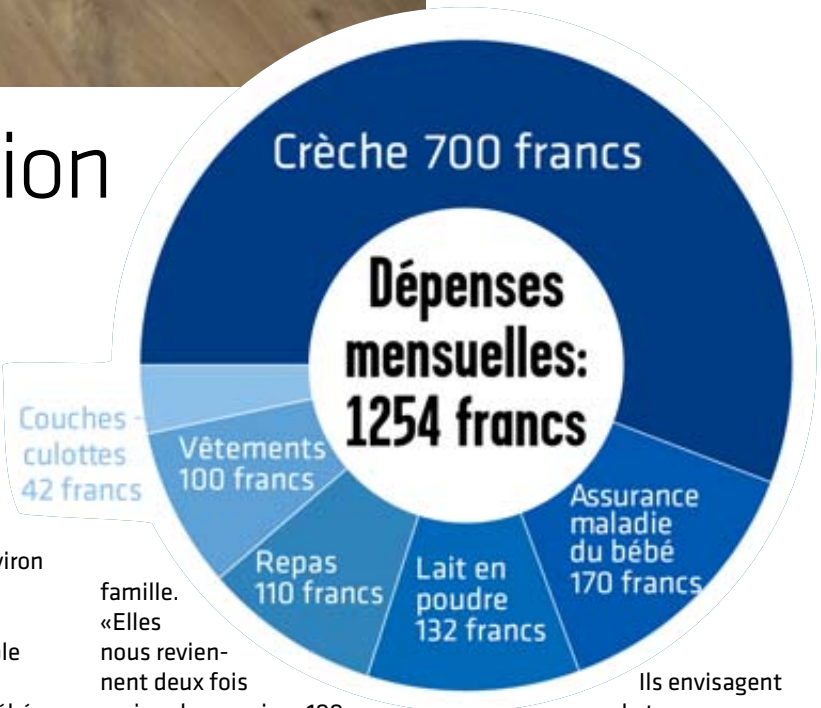
Une solution de garde indispensable

«On n'avait plus vraiment le choix que d'aller faire nos commissions chaque semaine en France», reprend le père de

famille. «Elles nous reviennent deux fois moins cher, environ 100 francs à Morteau, contre 200 voire 250 francs ici.» En septembre 2025, le couple a dû placer Maël en crèche. «Lilou travaille à 100% et de mon côté je suis à 70% dans le domaine de l'horlogerie, mais j'ai des horaires très particuliers», explique Dorian Guyot. «Ceux des crèches sont assez rigides et même si notre fils n'y va que deux à trois fois par semaine, nous sommes obligés de payer le même prix que s'il y allait tous les jours, soit 700 francs par mois», poursuit Dorian Guyot. Lorsque sa conjointe sera employée, ce montant passera à 1000 francs.

Et les dépenses futures?

Aujourd'hui, Maël a presque un an et demi. «Au niveau des finances, les allocations familiales et les déductions fiscales nous aident beaucoup», relève le jeune père.



Ils envisagent de trouver un appartement plus spacieux. «J'ai l'impression de vivre chez Maël», rit-il. «On a besoin de plus de pièces, surtout si on veut un deuxième enfant.» Et Lilou Hirschi de conclure: «Ce qui est bien à La Chaux-de-Fonds, c'est qu'on peut facilement trouver un 5 pièces pour un loyer de moins de 2000 francs. C'est une épine dans le pied en moins.» **EDE**

Leur bon plan

La structure de La Trottnette, à La Chaux-de-Fonds. C'est un lieu où l'on va avec son enfant pour le sociabiliser avec d'autres. A chaque visite, cela coûte entre 3 et 10 francs selon votre bon vouloir.



LES FRAIS DE GARDE

Le gros budget des jeunes familles nombreuses

Faire garder son enfant peut parfois relever du sacerdoce dans le canton de Neuchâtel. Que ce soit pour une question de budget, d'horaires irréguliers ou encore de confiance, chaque (futur) parent

doit mûrement réfléchir à la meilleure solution de garde pour lui et son tout-petit. Pour cela, le canton de Neuchâtel met à disposition une calculette qui permet à tout un chacun d'estimer son taux de

participation aux coûts de l'accueil extrafamilial en fonction de son revenu. «ArcInfo» a regroupé pour vous les avantages et inconvénients des principaux moyens de garde à disposition. **EDE**

LA CRÈCHE

LES AVANTAGES

- Garde assurée par des professionnel(le)s
- Garde toujours assurée, même en cas de maladie d'un(e) des professionnel(le)s
- Sociabilisation de l'enfant avec d'autres enfants et adultes
- Frais de garde déductibles des impôts
- Frais de garde évolutifs selon les revenus des parents
- Frais réduits pour les fratries
- Pour les crèches subventionnées, une partie des frais est prise en charge par l'Etat

LES INCONVÉNIENTS

- Frais de garde élevés à très élevés
- Très peu de flexibilité au niveau des horaires de garde
- Risque accru de transmission des maladies entre les enfants
- Solution de garde très demandée avec plus de demande que d'offre, donc risque d'être placé sur liste d'attente.



L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

LES AVANTAGES

- Une certaine flexibilité sur les horaires
- Garde qui peut être plus personnalisée et mieux répondre aux besoins individuels de l'enfant
- Garde dans un milieu familial
- Accueillant(e)s formé(e)s
- Frais de garde évolutifs selon les revenus des parents
- Frais de garde déductibles des impôts

LES INCONVÉNIENTS

- Garde qui propose une sociabilisation moindre de l'enfant
- Solution de garde dépendante de la santé de l'accueillant(e)
- Frais de garde élevés à très élevés

LE BABYSITTING

LES AVANTAGES

- Garde qui s'effectue dans l'environnement connu de l'enfant
- Garde personnalisée qui répond mieux aux besoins individuels de l'enfant
- Solution de garde qui peut être moins coûteuse
- Grande flexibilité des horaires, idéal pour les besoins ponctuels
- Déductible des impôts si un contrat est signé et si les frais de garde ne sont pas uniquement liés à des absences pour des loisirs

LES INCONVÉNIENTS

- Garde qui ne propose que peu voire pas de sociabilisation
- Le/la baby-sitter n'a souvent pas de formation
- Solution de garde dépendante de l'état de santé du/de la baby-sitter
- Solution de garde qui peut créer un statut d'employeur pour le(s) parent(s), avec les démarches et frais administratifs qui en découlent.



LES PROCHES

LES AVANTAGES

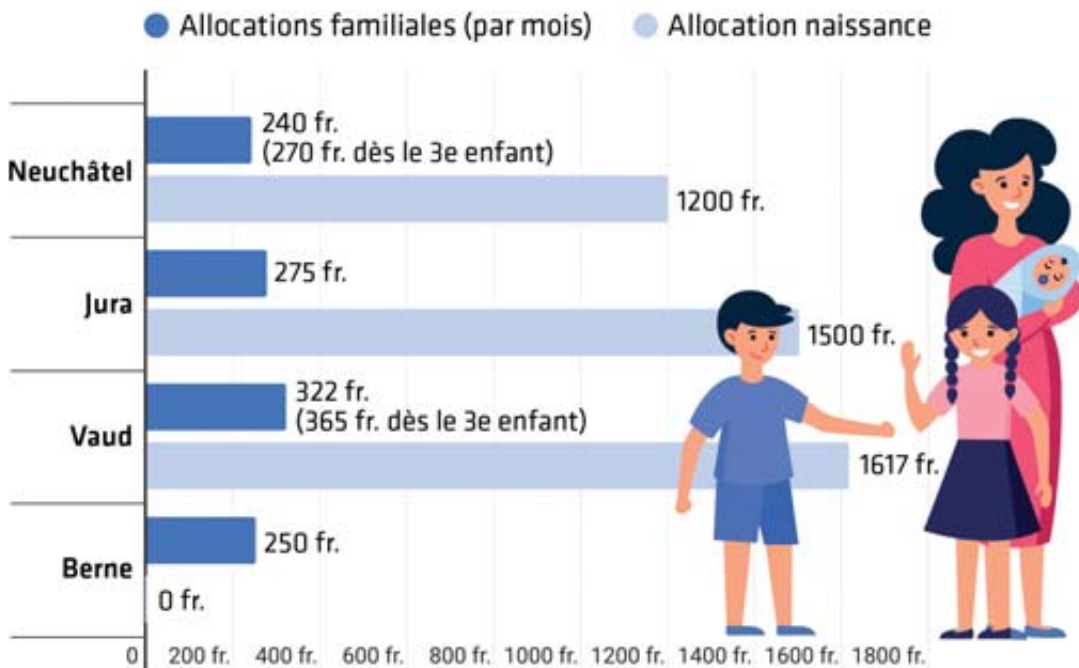
- Lien de confiance déjà établi entre les parents, l'enfant et le proche
- Frais de garde symboliques voire inexistant
- Garde personnalisée qui répond mieux aux besoins individuels de l'enfant
- Grande flexibilité des horaires, idéal pour les besoins ponctuels

LES INCONVÉNIENTS

- Frais de garde non déductibles des impôts
- Garde qui ne propose que peu voire pas de sociabilisation
- Solution de garde dépendante de l'état de santé du proche
- Le proche n'a souvent pas de formation
- Solution de garde qui peut créer un sentiment d'obligation de la part du proche

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Elles ne couvrent pas toujours l'ensemble des frais du ménage



Selon les différents calculs réalisés à ce sujet, le coût d'un enfant, de sa naissance à ses 18 ans, en Suisse varie entre 250 000 et 400 000 francs. Des chiffres colossaux qui auraient de quoi refroidir les désirs de paternité ou de maternité. Pour soulager les familles, les autorités cantonales contribuent financièrement aux dépenses liées à l'enfant en octroyant des allocations à un parent par famille jusqu'à ses 16 ans – ou 20 ans si l'enfant est atteint dans sa santé.

Des montants qui peuvent varier

Dans le canton de Neuchâtel, il est possible de toucher des allocations familiales à raison de 240 francs par mois (270 à partir du troisième enfant), des allocations de formation de 80 francs mensuels ainsi qu'une allocation de naissance unique de 1200 francs. Ces montants sont les mêmes, peu importe le revenu du ménage. En revanche, ils diffèrent d'un canton à un autre. En comparaison avec ses voisins, celui de Neuchâtel est le moins généreux.

Il est encore à relever que ces chiffres ne s'appliquent pas aux travailleurs agricoles. Ces derniers dépendent de la loi fédérale et non cantonale. Bien qu'ils reçoivent une allocation ménage supplémentaire chaque mois, les aides perçues sont plus faibles que celles touchées par les salariés, les indépendants et les personnes sans emploi.

Le tout en un seul formulaire

Quel qu'en soit leur montant, les allocations ne peuvent pas être saisies en cas de dettes, car elles sont dévolues au bien-être de l'enfant. Elles ne sont pas soumises aux charges sociales mais sont considérées comme un revenu soumis à l'impôt. Pour toucher ces aides, il est nécessaire de remplir un formulaire spécifique et de le retourner à la caisse neuchâteloise de compensation pour les allocations familiales. Elles seront versées par l'employeur si vous êtes salarié, par ladite caisse si vous êtes indépendant et par la caisse cantonale de compensation AVS si vous n'exercez pas d'activité lucrative. **EDE**

LES COUCHES

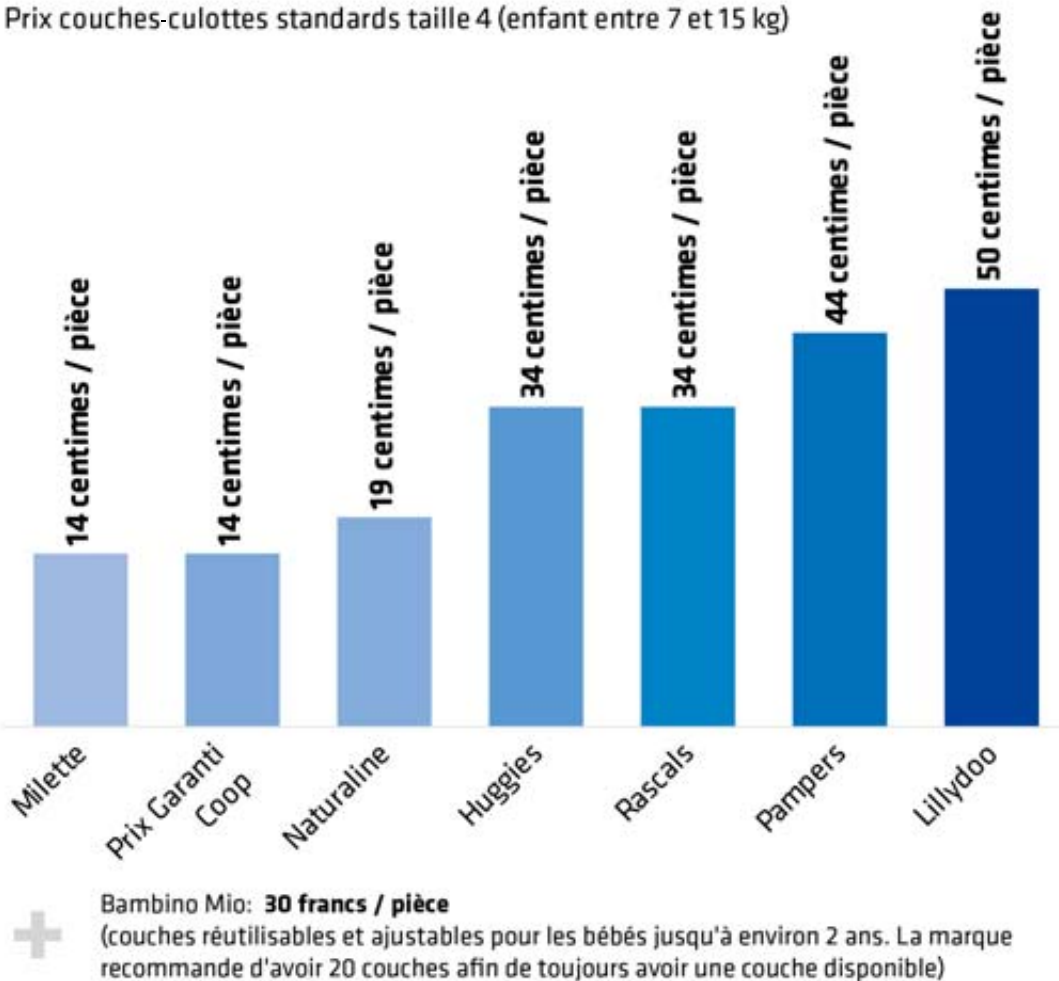
Combien ça coûte de garder bébé bien au sec?

Quand on a un enfant, elles font partie des indispensables. Les couches-culottes sont les meilleures amies des matelas et des vêtements, mais pas toujours celles du portefeuille. A raison d'une moyenne de six changements par jour, cela représente quelque 2200 couches rien que pour la

première année de vie de l'enfant. Autant dire qu'il est nécessaire de bien réfléchir à la marque que l'on choisit. «ArcInfo» vous propose ci-dessous un comparatif des prix entre huit marques de couches-culottes selon un modèle standard de taille 4 (pour les enfants de 7 à 15 kg). **EDE**

Presque quatre fois plus chères selon les marques

Prix couches-culottes standards taille 4 (enfant entre 7 et 15 kg)



Crise au cercle scolaire: un climat loin d'être «apaisé»

LE LOCLE Deux anciens conseillers communaux et le prédécesseur de la directrice licenciée du cercle scolaire brisent le silence et remettent frontalement en cause la version officielle d'un retour à l'apaisement au sein de l'école. Visée, la conseillère communale Catherine Jeanneret suggère de «balayer devant sa porte».

PAR ANABELLE BOURQUIN



Denis de la Reussille et Miguel Perez n'excluent pas une cabale PLR visant la tête de Françoise Casciotta. MONTAGE PHOTO: FRANÇOIS ALLANOU

Pour la première fois depuis la crise au cercle scolaire du Locle (CSLL), deux anciens conseillers communaux, le popiste Denis de la Reussille et le vert Miguel Perez, prennent publiquement position. Leur réaction fait suite aux propos publiés vendredi dernier dans «ArcInfo», de la conseillère communale PLR Catherine Jeanneret, en charge de l'éducation, qui affirmait que la situation au CSLL retrouvait un climat apaisé et qu'elle-même se disait «sereine». Les deux ex-élus sont rejoints dans leurs propos par un ancien directeur de cette école.

«Inadmissible»

Denis de la Reussille et Miguel Perez ne comprennent pas que la directrice licenciée du CSLL, Françoise Casciotta, qui se bat en justice contre cette décision, soit «descendue en flèche

par les autorités actuelles. Que Catherine Jeanneret se dise sereine alors qu'il y a autant de démissions, de congés maladie, c'est inadmissible», explique Miguel Perez.

“Aujourd'hui, la vie de Françoise Casciotta est brisée, il n'y a aucune considération pour l'autre, aucun humanisme.”
DENIS DE LA REUSSILLE
ANCIEN CONSEILLER COMMUNAL DU LOCLE

L'ex-directrice a été licenciée le jour de la rentrée 2025. Miguel Perez et Denis de la Reussille déclarent qu'elle a toujours eu de bonnes relations avec les enseignants» et que son renvoi

ne reposait, à leur connaissance «mais aussi à la sienne», sur «aucun élément concret ou dysfonctionnement avéré».

Lettre à l'Etat

Dans une lettre datée de février 2025, adressée à la conseillère d'Etat Crystel Graf, les deux élus avaient déjà souligné que ce renvoi leur semblait «arbitraire et inique». Ils plaident pour que la ministre ne le formalise pas. «Nous n'avons reçu qu'un accusé de réception», déplorent-ils aujourd'hui, n'excluant pas une cabale PLR visant la tête d'une directrice qui fut popiste et première citoyenne de la ville en 2015.

«Cette lettre n'apportait pas de réponse», justifie le Département de la formation et des finances.

«Aujourd'hui, la vie de Françoise Casciotta est brisée, il n'y a aucune considération pour

l'autre, aucun humanisme», dit Denis de la Reussille.

En «éjectant» le popiste Michaël Berly de la direction des écoles en mars 2025, l'élue PLR Catherine Jeanneret aurait joué un rôle majeur dans la succession des départs. «Elle s'est attelée à virer la directrice, puis l'administratrice, un directeur adjoint était déjà parti et l'autre vient d'annoncer sa démission.» Selon les deux ex-élus, ce n'est pas avec de tels «rapports de force» qu'on aplanit les difficultés.

«Si j'avais su, je n'aurais pas ordonné cette analyse»

Dans une situation où les tensions ont augmenté, notamment à la direction et au secrétariat, une analyse du climat de travail a été menée en 2023. Ses résultats ne sont pas encore publics.

Cette analyse, portée par Denis de la Reussille, devait clarifier

Le syndicat SSP réagit

Contacté, le syndicat SSP réfute les critiques à son encontre. «Notre syndicat a été saisi en 2024 d'une trentaine de plaintes concernant deux membres de la direction», explique Claude Grimm, secrétaire régionale. «Au vu des positions convergentes du personnel concerné, le SSP a été mandaté pour porter ces problématiques à la connaissance du Conseil communal. Les témoignages font état d'un climat de travail déséquilibrant affectant le bien-être physique et psychique du personnel et la qualité de l'enseignement. Ce climat engendre de la souffrance, des absences pour motif de maladie et des démissions.» Concernant un éventuel clivage, Claude Grimm estime que «nous n'avons pris aucune position qui aurait pu contribuer à la dégradation du climat, puisque nous n'avons communiqué publiquement qu'en juin 2025, alors que plusieurs articles avaient déjà paru dans vos colonnes. Nous ne pouvons toutefois pas exclure que les mesures prises par la Commune, à la suite notamment de notre rapport, aient contribué à créer des clivages au sein de l'établissement.»

certaines relations de travail et améliorer le climat du CSLL.

«Les informations que j'avais faites surtout état d'incompréhensions», assure le popiste. «Par exemple le fait que Françoise Casciotta avait été nommée directrice alors qu'elle n'était pas issue du séraïl et qu'elle devait parfaire sa formation.» Regrette-t-il cet audit? «Si j'avais su où tout cela a mené, je ne l'aurais pas ordonné.»

Miguel Perez appuie: «Nous n'avons aucun élément faisant état de relations problématiques avec Madame Casciotta. Nous tombons des nues lorsque nous voyons le résultat aujourd'hui.» Selon de multiples éléments pourtant, y compris des rapports documentés, des collaborateurs du CSLL sont en souffrance. Certains décrient la personnalité de Françoise Casciotta. «Leur métier est de plus en plus difficile à exercer. Mais peut-être ont-ils confondu la profession d'enseignant, les difficultés qu'elle engendre, avec le fait que Françoise Casciotta pouvait améliorer leur situation», analyse Denis de la Reussille.

Miguel Perez rappelle aussi qu'une pétition de soutien à la directrice «portant près de 70 signatures d'enseignants, de secrétaires et d'infirmières scolaires» a été déposée auprès de l'actuel exécutif «qui passe là-dessus comme chat sur braise». Le Syndicat des services publics (SSP) aurait aussi un poids dans ce dossier. «Il n'a pas soutenu la directrice alors que c'était aussi son rôle. Il a voulu sa tête, amplifiant les rivalités internes.» Comment ces élus auraient-ils géré ce dossier? Denis de la Reussille, admet quelques torts alors qu'il dirigeait ce dicastère. «Peut-être aurais-je

dû allouer davantage d'appuis dans les classes... Mais ces prétendus dysfonctionnements, je ne les ai pas ressentis.»

«Cela sent le règlement de comptes»

Prédécesseur de Françoise Casciotta, Denis Jubin, aujourd'hui indépendant dans ses activités, partage le point de vue des deux ex-élus. «Choqué» lui aussi par les propos de Catherine Jeanneret, l'homme affirme avoir des contacts avec plusieurs collaborateurs du CSLL «qui subissent une pression insoutenable de la part des autorités. S'ils ne sont pas des exécutants, ils s'exposent à des problèmes. La démocratie s'éteint-elle même au Locle?»

“Il convient de questionner l'ensemble des acteurs concernés, qui j'espère auront le courage de s'exprimer en toute liberté.”
DENIS JUBIN
ANCIEN DIRECTEUR DU CSLL

Revenant sur le licenciement de Françoise Casciotta, il estime que «le motif de rupture de confiance n'est qu'un prétexte facile». Selon lui, il est urgent de comprendre la situation sur le terrain: «Il convient de questionner l'ensemble des acteurs concernés, qui j'espère auront le courage de s'exprimer en toute liberté», insiste Denis Jubin. «Pour le moment, cela sent le règlement de compte personnel ou politique.»

Catherine Jeanneret: «Je persiste: la situation tend à l'apaisement»

La conseillère communale Catherine Jeanneret dément toute «cabale politique» dans le dossier du CSLL. Pour elle, «ces allégations sont graves et choquantes». «Je ne comprends pas que l'on fasse un amalgame avec ma couleur politique, la majorité PLR en Ville du Locle, et le licenciement de Françoise Casciotta. Ça n'a rien d'un rapport de force. Des décisions devaient être prises pour des questions de bon fonctionnement.» «Mon rôle est aussi de m'assurer que les enseignants, les parents, les élèves, aillent bien. Je persiste: la situation tend

à l'apaisement. En ville, on me dit merci. Donc oui, je suis sereine.»

Réforme annoncée

Que dire des démissions et arrêts maladie de ces derniers mois? «Je m'étonne qu'ils soient commentés par des personnes qui ont quitté le séraïl! Sont-elles mieux informées que moi? Connaissent-elles les motifs des arrêts maladie? Des départs? Peuvent-elles affirmer que c'est en lien avec le CSLL? J'en doute.» La PLR peut-elle, alors, nous rassurer sur la situation? «Hélas non, je suis tenue au secret de fonction.»

Sur l'«éjection» de Michaël Berly du dicastère de l'éducation: «Ça n'est pas un coup du PLR. La répartition des dicastères se prend à la majorité du Conseil communal. Les deux anciens élus ne savent pas qui a voté quoi. Je ne peux pas vous en dire plus mais ça n'est pas une cabale PLR pour récupérer les écoles.» Estimant que «chacun doit balayer devant sa porte», Catherine Jeanneret précise que l'école prend le bon chemin, «surtout au cycle 1 et 2, où les difficultés étaient le plus palpables». Une réforme est annoncée, avec des directeurs adjoints pour chaque cycle dès août.

LOCATION

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue de la Croix-Fédérale 36

À LOUER

Appartements adaptés et entièrement rénovés pour SÉNIORS

Loyer dès CHF 780.- charges comprises

Tous les détails sur le site www.fidimmobil.ch

Visites par V. Rubagotti, tél. 079 933 28 05

T 032 913 45 75
www.fidimmobil.ch

IMMOBILIER

Gindraux Fenêtres

gindraux.ch

La rubrique

Location

LA CHAUX-DE-FONDS, privé vend immeuble très bien situé en centre-ville avec 8 appartements. Rendement net de 6% et réserve locative importante avec les combles pouvant abriter 4 logements supplémentaires. Travaux futurs à prévoir. Valeur ECAP: CHF 3'200'000.-. Prix de vente: CHF 1'600'000.-. E-mail: connexionb2b@hotmail.com

LE LOCLE, à 5 min de la gare. Opportunité unique! Devenez propriétaire d'un appartement de 148m² avec locaux annexes pour moins de CHF 500.- par mois. Contactez-nous dès maintenant au tél. 079 303 86 19 pour plus d'informations

BOUDRY, route des Buchilles 44C. Appartement rénové en 2022 de 3½ pièces, 92m² au rez-de-chaussée avec une cheminée, 2 terrasses de 30m², une partie de jardin privée et un parc dans garage collectif. Prix: CHF 515'000.-. Tél. 079 445 88 27

SAINT-AUBIN (NE), charmant duplex de 3½ pièces, charpente apparente et belle hauteur sous plafond. Séjour avec cuisine ouverte, 1 chambre et salle de bains. A l'étage, espace modulable avec sol partiellement vitré. Vue dégagée sur village et lac. Place de parc extérieure incluse. Grand jardin commun à disposition. Prix: CHF 600'000.-. www.reysus.ch, courtage@reysus.ch

Vente

SAINT-AUBIN (NE), charmant duplex de 3½ pièces, charpente apparente et belle hauteur sous plafond. Séjour avec cuisine ouverte, 1 chambre et salle de bains. A l'étage, espace modulable avec sol partiellement vitré. Vue dégagée sur village et lac. Place de parc extérieure incluse. Grand jardin commun à disposition. Prix: CHF 600'000.-. www.reysus.ch, courtage@reysus.ch

Demandes d'achat

SUR LE LITTORAL. Famille de la région cherche une maison individuelle (avec ou sans travaux) ou un terrain, directement de particulier à particulier. Merci de nous contacter au tél. 078 715 83 43

AVIS DIVERS

ARCInfo

PARTENAIRE MÉDIA

Nuit

Photo

17h, Club 44
Conférence sur Marc Riboud par
Lorène Durret

17h-00h, tous les sites
Projections en boucle

00h30, CPNE - Site Progrès
Remise du prix du public
Projection des lauréats

Club 44 - Exposition Epiderme de
Marc Renaud

Projections d'images
Entrée libre
Donation recommandée

nuitdelaphoto.ch

13^e édition
Sa. 14 février 2026
La Chaux-de-Fonds
Suisse

Mettez vos événements en lumière dans l'agenda

ARCInfo

Profitez d'une solution simple, efficace et accessible pour promouvoir vos événements auprès d'un large public.

en scannant ce QR code ou sur agenda.arcinfo.ch

Parution tous les jeudis au prix unique de CHF 25.-.

Mettez vos événements en lumière dans notre journal!

Insérez votre petite annonce au prix unique de CHF 25.-.

EXEMPLE: PAGE PARUE LE 15 MAI.

BBM 74 déménagera peut-être du côté de la Case

NEUCHÂTEL Menacée dans son existence en raison d'un projet immobilier, l'école de musique peut rester dans ses locaux jusqu'à fin 2028. Elle espère ensuite s'installer près de la Case à chocs.

PAR PASCAL HOFER

L'école de musique BBM 74, à Neuchâtel quittera ses locaux actuels au plus tard à la fin de l'année 2028. Si tout se déroule comme elle l'espère, elle prendra alors ses quartiers dans le groupe de bâtiments qui abritent la Case à chocs, autre lieu de musique. C'est ce qui ressort de l'audience du Tribunal civil qui s'est tenue le vendredi dernier à Neuchâtel.

Résiliation de bail

Il y avait, d'un côté, la société immobilière Suscap, qui projette de réaliser 80 logements pour étudiantes et étudiants sur une parcelle dont elle est propriétaire à l'extrémité est des faubourgs du Lac et de l'Hôpital. Et de l'autre BBM 74, qui accueille un total de 230 élèves dans un petit bâtiment situé sur la parcelle en question. Un bâtiment vétuste et dont le projet prévoit qu'il soit démoli.



Nous souhaitons que BBM 74, qui fait partie de l'écosystème musical neuchâtelois, puisse poursuivre son activité."

JULIE COURCIER DELAFONTAINE
CONSEILLÈRE COMMUNALE

Comme nous l'avons déjà signalé, Suscap avait résilié le bail de l'école de musique pour juin 2025. Cette dernière avait fait opposition. Après un échec devant la Chambre de conciliation, les deux parties se sont retrouvées devant le Tribunal ci-



Vincent Villard, directeur de BBM 74, dans l'une des pièces aménagées par l'école de musique. MURIEL ANTILLE

vil. Où il y a eu... conciliation. Vincent Villard, directeur de BBM 74, par l'entremise de son avocat Nicolas Marthe, a fait savoir au début de l'audience que la Ville de Neuchâtel, dans un courrier, avait indiqué que des locaux dont elle est propriétaire pourraient peut-être accueillir l'école «en 2028 ou 2029, après des travaux de réaménagement». Et de poser la question suivante: «Sur cette base, sachant que les procédures pourraient prendre plusieurs années, pour-

rions-nous nous entendre sur une date à laquelle l'école s'engagerait à quitter ses locaux?» Plusieurs années au cas où l'une des deux parties déciderait, après le verdict du Tribunal civil, de faire recours auprès du Tribunal cantonal, voire du Tribunal fédéral. Un scénario qui n'est pas à exclure, non plus, dans d'autres litiges: les oppositions déposées dans le cadre de la mise à l'enquête publique du projet immobilier. Carl Wieandt, administrateur

de la société Suscap, et son avocat Sven Engel ont demandé une interruption de l'audience. S'en est suivie une négociation – et d'autres interruptions – durant laquelle le juge Michael Ecklin a joué le rôle de médiateur. Ne dit-on pas qu'un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès?

Solution médiane

C'est d'ailleurs une proposition médiane du juge qui a fini par mettre d'accord les deux

parties: BBM 74 peut rester dans ses locaux, mais l'école devra les avoir quittés le 31 décembre 2028 au plus tard. Pour s'installer dans quels locaux appartenant à la Ville? Vincent Villard ne le savait pas précisément. Nous avons posé la question à la conseillère communale Julie Courcier Delafontaine, qui a commencé par nous dire ceci: «Nous souhaitons que BBM 74, qui fait partie de l'écosystème musical neuchâtelois, puisse poursuivre son activité, ce que nous avons fait savoir à l'école. Nous lui avons également fait part de notre volonté de chercher une solution quant à son futur emplacement.»

Fondée en 1994

A propos des locaux, la conseillère communale en charge de la culture indique que «la Ville prévoit d'assainir l'îlot de bâtiments qui comprennent la Case à chocs. Un montant figure à cet effet dans la planification des investissements. Dans ce cadre, une étude doit être menée afin de définir, d'une part, quels travaux doivent être réalisés, et, d'autre part, si des locaux doivent être utilisés différemment.»

Julie Courcier Delafontaine mentionne notamment «des locaux utilisés actuellement par la Ville comme entrepôts». Avant de conclure: «La présence de BBM 74 près de la Case à chocs aurait du sens. Mais pour le moment, nous sommes dans l'attente des résultats de cette étude, résultats qui devront ensuite être validés par le Conseil communal.» A court terme, BBM 74, école de musique fondée en 1994, peut au moins rester là où elle se trouve aujourd'hui.

Noa Schmid obtient le CSEM Inventor Award 2026

NEUCHÂTEL

Le CSEM récompense l'ingénieur «pour ses contributions fondamentales dans le domaine de la manipulation ultra-précise de liquides».

Avec l'aide de ses équipes et de plusieurs collaborations industrielles, Noa Schmid a contribué à l'amélioration d'équipements scientifiques, désormais capables d'analyser des échantillons biologiques avec plus de rapidité et de précision. Il a reçu le CSEM Inventor Award 2026, a annoncé l'institution hier.

En coopérant avec les entreprises Tecan et Fluigent, l'ingénieur en micromécanique a réalisé une machine de pistage pouvant mesurer de très faibles débits de liquide. Avec la contribution de la firme Hamilton, Noa Schmid a également élaboré un autre composant, afin de contrôler la précision de ce dispositif. Il est aussi à l'origine de la conception d'une pompe, qui élimine les pulsations présentes dans l'écoulement des liquides.

Huit brevets et la fierté du CSEM

A la suite de ces innovations, huit brevets ont pu être déposés au total, ce qui suscite la fierté de Vincent Revol, VP Industry 4.0 & Life Science: «Le travail de Noa illustre bien la mission du CSEM: répondre à des défis concrets. Il incarne aussi notre vision de combiner biotechnologie, ingénierie et informatique pour relever des enjeux complexes dans les sciences de la santé.» **ADE**

Des «zones de rencontre» à 20 km/h

PESEUX / SERRIÈRES Dans une quinzaine de rues, la vitesse maximale sera réduite et les piétons auront la priorité.

La Ville de Neuchâtel a décidé de faire passer plusieurs rues de Peseux et de Serrières en «zones de rencontre». La vitesse maximale des véhicules sera donc limitée à 20 km/h, et les piétonnes et piétons auront la priorité face au trafic.

A Peseux, cela sera le cas pour la place de la Fontaine et la rue du Temple (leur réaménagement est en cours). L'opération vise à «apaiser la circulation, améliorer la sécurité des piétons et revaloriser le centre historique de Peseux», indique la Ville. Elle a décidé d'en faire de même non loin de là, dans

le but de «favoriser une cohabitation harmonieuse entre les différents modes de déplacement, de contribuer à la réduction des nuisances sonores et d'améliorer la qualité de vie des habitants».

Clos-de-Serrières réaménagé

Les rues suivantes deviendront ainsi des zones de rencontre: Pralaz, Coteaux, Chapelle, Granges, Guches (où se trouve le collège du même nom), route de Corteneaux et chemin des Pavés. Dans le même esprit, «dans le



Concernée par la mesure, la place de la Fontaine, à Peseux, a vu son bitume être remplacé par des pavés. MURIEL ANTILLE

cadre du réaménagement du Clos-de-Serrières» (lui aussi en cours), les rues Guillaume-Farel, Emer-Beynon, des Usines, Erhard-Borel (du numéro 5 à 13), de la Coquemène, le passage du Temple et le chemin de la Papeterie seront requalifiés

en zones de rencontre. «Afin d'éviter le trafic de transit motorisé», ces axes seront par ailleurs réservés aux riverains et aux cyclistes. Tout près de là, le Chemin-Vieux sera lui aussi mis en zone de rencontre. **PHO**

Le lycée Blaise-Cendrars en concert

LA CHAUX-DE-FONDS

Plus de 120 choristes et musiciens au temple Farel de demain à samedi.

Dirigés par Caroline Lambert et Raphaël Krajka, le chœur et l'orchestre du lycée Blaise-Cendrars proposent un nouveau spectacle haut en couleur et rempli d'émotions, une immersion sonore et visuelle durant un tour d'horloge. «Move» offre au spectateur une approche plurielle du mouvement, que ce soit au niveau musical à travers

des œuvres à la fois issues du répertoire classique et de la pop française et anglaise, mais aussi par le mouvement corporel des choristes et musiciens, qui, par leurs gestes, leurs danses et leur déploiement dans l'espace, apportent une dimension supplémentaire à la musique. «Le spectateur est invité à laisser le quotidien derrière lui, pour entrer en résonance et ressentir la force vive qui émane d'une jeunesse créative et volontaire.» **DAD**

La Chaux-de-Fonds, temple Farel, mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13 à 20h15 et samedi 14 février à 18h et 21h. Réservations au 032 886 38 50.

Un adolescent autiste agressé dans un car postal

LE LANDERON / CRESSIER Un jeune autiste rentrant de l'école a été harcelé par deux ados. Une témoin dit que le chauffeur l'a forcé à quitter le véhicule. CarPostal s'excuse et s'explique.

PAR CAMILLE MARTEIL

Ce lundi matin de février, Gabriel* quitte son école du Landeron. Il est environ 10h et il est déjà l'heure de rentrer chez lui pour la pause de midi. Diagnostiqué avec un trouble du spectre de l'autisme, le jeune de 15 ans bénéficie d'un horaire adapté. Comme chaque jour, il emprunte le car postal de la ligne 133, qui relie Le Landeron à Enges, pour rejoindre Cornaux, commune où il est domicilié avec sa famille. Mais très vite, le trajet prend une tournure inattendue.

“Il m’a appelé en pleurs et complètement paniqué.”
MARIE-CHRISTINE
MAMAN DE GABRIEL



Un adolescent autiste a été harcelé par deux jeunes avant de devoir quitter le car postal à Cressier. DAVID MARCHON

A peine installé, Gabriel est pris pour cible par deux adolescents qu'il ne connaît pas. Ils se moquent de lui, le provoquent et le filment, rapporte Marie-Christine, la mère de Gabriel, jointe par téléphone. Rapidement, la situation dégénère et l'adolescent fait une crise de panique. D'après le témoignage d'une passante relayé sur les réseaux sociaux, le chauffeur décide d'intervenir et ordonne aux trois adolescents de quitter le car. Alors qu'il devait poursuivre son trajet jusqu'à Cornaux, Gabriel se retrouve ainsi à Cressier. «Il m'a appelé en pleurs et complètement paniqué», raconte Marie-Christine. Elle tente alors de le rassurer et lui suggère de prendre le train.

Mais son fils peine à se calmer et tient des propos inquiétants au bout du fil. «Gabriel menaçait de se faire du mal et j'ai eu très peur de le laisser prendre le train tout seul», ajoute-t-elle. L'adolescent parvient finalement à rentrer chez lui, mais il reste profondément affecté par cet événement selon sa mère.

«Doublement victime»
«Ce qui est particulièrement insupportable pour Gabriel, c'est le sentiment d'avoir été victime d'une injustice», déplore Marie-Christine. Et l'habitante de Cornaux d'ajouter: «Je comprends que le chauffeur ait des horaires à tenir et ne soit pas formé pour faire face à ce genre de situa-

tion, mais, selon moi, Gabriel, en étant traité de la sorte, est doublement victime». Particulièrement sensibles à la justice, les personnes autistes peuvent réagir très vivement lorsqu'elles se sentent injustement traitées, explique Frédéric Maillard, président de l'association Autisme Neuchâtel. «Être victime et en même temps sanctionné est particulièrement mal vécu par ces personnes. Ce sentiment est amplifié par l'incompréhension et les stéréotypes de la société à leur égard», analyse-t-il.

Des transports peu adaptés
L'association appelle à une meilleure prise en compte des handicaps invisibles au sein des transports en commun,

grâce à davantage de places qui leur seraient réservées et une sensibilisation du personnel aux spécificités de l'autisme. «Les trajets sont souvent source de stress et de perte de repères pour les personnes autistes. Avoir un cadre sécurisant et plus adapté permettrait de favoriser une véritable inclusion au sein des transports publics», explique Frédéric Maillard.

Aucune plainte envisagée
De son côté, CarPostal affirme «regretter» que le jeune adolescent se soit senti injustement traité et avoir échangé avec le conducteur concerné. «Les adolescents perturbaient fortement le trajet. Malgré plusieurs rappels à l'ordre, ces

comportements ont persisté. Face à cette situation, le conducteur leur a demandé de descendre à l'arrêt suivant», explique l'entreprise de transports, qui précise que d'autres passagers ont également quitté le véhicule mais que les instructions s'adressaient uniquement aux deux perturbateurs. La famille de Gabriel a contacté CarPostal afin d'obtenir l'identité du chauffeur. Mais Marie-Christine exclut pour l'instant l'idée de saisir la justice. «Mon fils ne veut plus entendre parler de cette histoire. A mon sens, porter plainte, en plus d'avoir peu de chances d'aboutir à une sanction, ne l'aiderait pas à se sentir mieux.»

* Prénom d'emprunt

Un spectacle qui mélange l'amour et l'oubli

NEUCHÂTEL

«Ici et là», un spectacle à la fois «pathétique et comique» autour de la vieillesse, entre la mémoire qui s'efface et l'affection qui demeure.

Entre la mémoire qui s'efface progressivement et l'affection qui demeure, Alma célèbre l'amour malgré l'oubli. Alma, une dame âgée et atteinte de la maladie d'Alzheimer, organise une fête d'anniversaire surprise à Julien, son chéri. Durant la préparation de l'événement, elle évoque des souvenirs restants de sa mémoire, dont certains liés à sa passion pour la musique et la comédie musicale. Alma est un personnage interprété par la comédienne neuchâteloise Teresa Larraga, dans le spectacle «Ici et là», donné du 12 au 22 février, à la Maison du Concert, à Neuchâtel.

Des étapes de la vie
«Ce spectacle est à la fois pathétique et comique, parce que la vieillesse et la maladie sont des étapes qui font partie de l'existence de chaque personne. Elles ne sont pas faciles à vivre, il faut savoir les traverser, mais elles peuvent avoir une beauté, une sincérité, une poésie et un côté comique hors du commun», communique la compagnie dans son dossier de presse. **ADE**

Maison du Concert, à Neuchâtel, du 12 au 22 février, du jeudi au samedi, à 20h, et le dimanche, à 17h. Réservations: maisonduconcert.ch

PUBLICITÉ

ASSUREZ VOTRE AVENIR!

Passerelle DUBS
Maturité fédérale
Secrétaire médicale
Aide médical-e
Préapprentissage
Secrétariat - commerce

Centre de formation et de placement Corcelles
Tél: 032 753 29 06
www.cfpneuch.ch contact@cfpneuch.ch

«En face, ils cartonnent, j'aurais dû faire de la pub...»

BOOSTEZ VOTRE NOTORIÉTÉ AVEC NOUS!

IMPACT_medias

CRÉATEURS DE PROXIMITÉ

www.impactmedias.ch

Les quatre coups de cœur de la Nuit de la photo

LA CHAUX-DE-FONDS Trente et un photographes suisses et internationaux ont été sélectionnés pour la 13e Nuit de la photo, qui aura lieu ce samedi. Claude-André Moser raconte quatre travaux qui l’ont touché.

PAR SOPHIE WINTELER

→ Les programmeurs commencent toujours par dire: «Vous me demandez quatre coups de cœur, mais j’aime tout ce que je propose!». Et tous finissent par se plier à l’exercice. Claude-André Moser itou. Programmeur et administrateur de la 13e édition de la Nuit de la photo, qui se déroulera le samedi 14 février à La Chaux-de-Fonds, il a porté son choix sur le célèbre Marc Riboud, dont le travail sera décortiqué lors de la conférence d’ouverture au Club 44, la Vaudoise Sarah Carp, le Malgache Rijasolo et la Française Gaëlle Girbes. Cette année, parmi les 31 photographes sélectionnés, venant des cinq continents, neuf sont Suisses et trois Neuchâtelois: outre David Marchon, qui travaille pour «ArcInfo», il y a Xavier Voirol et Marc Renaud, dont la série, «Epiderme», sera également exposée au Club 44 du 10 février au 11 juin. Les images projetées à la Nuit de la photo couvrent diverses thématiques telles que les enjeux environnementaux, la géo-politique, les traditions, les liens de l’intime, la contemplation ou la colonisation. Claude-André Moser relève aussi que 12 photographes ont exposé l’an passé aux Rencontres photographiques d’Arles et quatre à Visa pour l’image, le festival international du photojournalisme, à Perpignan. Deux événements majeurs avec lesquels La Nuit de la photo collabore.

SA
14/02

Nuit de la photo, le 14 février dans huit lieux de La Chaux-de-Fonds. Projections de 17h à minuit. Conférence sur Marc Riboud par Lorène Durret à 17h au Club 44 (nuitdelaphoto.ch). En 2027, dans le cadre de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse, la Nuit de la photo se déroulera pour la première fois sur deux jours, les 19 et 20 février.

MARC RIBOUD L’HUMANISME AU BOUT DE L’OBJECTIF



Image iconique du photographe Marc Riboud, la «Jeune fille à la fleur» (Fond Marc Riboud au musée Guimet) a été prise à Washington, en 1967, lors d’une manifestation pour la paix au Vietnam.

«Les morts ne viennent plus dans les festivals, ils ne peuvent plus se défendre!» Un des credo de la Nuit de la photo est de faire vivre les images de célèbres photographes décédés. Comme celles du Français Marc Riboud, qui n’était pas un photographe de guerre mais dont la carrière sera à tout jamais liée au Vietnam de par les nombreux reportages effectués durant dix ans. Tant dans le pays en guerre qu’aux Etats-Unis, car Marc Riboud avait le souci de montrer les deux camps. «Sa veuve a été fantastique, elle a tout de suite été d’accord qu’on projette les photos de son mari», raconte Claude-André Moser. «Marc Riboud venait d’une famille française extrêmement fortunée. Ses frères ont travaillé dans l’entreprise familiale alors que lui a fait un apprentissage de géomètre. Son père lui a donné un appareil photo à 14 ans en lui disant qu’ainsi il pourrait s’exprimer. Car il avait beaucoup de peine à prendre la parole.» Et d’ajouter: «Son travail est intéressant, car il a le sens du cadrage, ses images sont construites. Il y a souvent des formes géométriques et il joue avec les ombres. Il a pratiqué le photojournalisme mais pas que. Il s’est aussi fait connaître avec la photo du peintre sur la tour Eiffel. Pour la Nuit de la photo, on a choisi ses photos prises au Vietnam et en Chine, à une époque où personne n’y allait.»

GAËLLE GIRBES NE PAS OUBLIER L’UKRAINE

Dans le texte présentant son travail «Ukraine: survivre au milieu des ruines», la photographe française Gaëlle Girbes part de ce constat: «Depuis l’invasion russe du 24 février 2022, des milliers de villes et villages ukrainiens ont été réduits en cendres. Près de 30% du territoire est aujourd’hui dévasté et miné, une surface équivalente à six fois la Belgique. La reconstruction, estimée à plus de 500 milliards de dollars, demeure incertaine tant que la guerre se poursuit.» Claude-André Moser note que l’Ukraine occupe une place importante dans le festival. «Et le travail de Gaëlle Girbes, découverte également à Perpignan, est intéressant par le choix de son angle, celui de ne pas oublier l’Ukraine. Ces images montrent des gens qui restent. Et ceci, malgré qu’il n’y ait pas d’électricité et qu’ils vivent dans un environnement totalement détruit. Tous les amis sont partis, mais eux sont là.» «Gaëlle Girbes prend très souvent ses photos en fin de journée et avec beaucoup de poésie. Ces images questionnent la résilience et la dignité alors que tout s’effondre autour de ces gens. Le rôle du photojournaliste est de nous faire réfléchir. Et c’est très important. Là, on voit des humains isolés dans un milieu hostile. Si on a un peu d’empathie, on se met à leur place.»



«Ukraine: survivre au milieu des ruines» est un travail de la Française Gaëlle Girbes.

SARAH CARP SES FILLES REPHOTOGRAPHIÉES OU LE DROIT À L’IMAGE

Les photos de la Vaudoise Sarah Carp ont déjà été montrées à la Nuit de la photo. «Elle avait gagné le prix de La lecture du portfolio. Chaque année, on sélectionne huit photographes qui montrent, le jour du festival, leur travail à un jury. Ce sont des rencontres enrichissantes. Et le travail retenu est projeté l’année suivante.» «L’Yverdonnoise a exposé en 2025 à Photo Elysée, à Lausanne, dans le cadre de l’enquête photographique vaudoise. Elle y présentait un travail sur Sainte-Croix. Mais nous avons choisi de montrer sa série sur ses enfants.» Durant le Covid, la photographe a capturé le quotidien entre quatre murs de ses deux filles. Cette série a été couronnée en 2021 par le Swiss press photo. Décidée à la publier sous forme de livre, elle a essuyé un veto, au nom de la protection de l’enfant, de son ex-mari. Sarah Carp a donc décidé de refaire les mêmes photos, mais avec deux autres enfants, dont elle a dissimulé l’identité en pixélisant leurs visages. «On montre à La Chaux-de-Fonds cette série intitulée «Sans visage». Elle questionne la représentation des enfants et le droit à l’image. Ce sujet mériterait d’ailleurs une conférence au club 44! Ça n’a pas été évident pour ses filles qu’elle refasse des photos avec d’autres enfants portant leurs habits. Cette série a été exposée en 2025 aux Rencontres photographiques d’Arles.»



Cette série signée Sarah Carp est intitulée «Sans visages» et a été publiée chez Actes Sud.

RIJASOLO MADAGASCAR, TERRE DES ESPRITS



Le photographe malgache Rijasolo s’est penché sur les croyances ancestrales encore très vivantes sur l’île de Madagascar.

Depuis 2021, la Nuit de la photo décerne le prix Andrée Moser, du nom d’une des fondatrices du festival. «Le jury a choisi cette année le travail du photographe malgache Rijasolo. Il est né à Madagascar, a émigré et été éduqué en France avant de rentrer dans son pays, il y a quelques années», raconte Claude-André Moser. «Rijasolo fait un travail de journaliste et d’artiste. Je l’ai découvert et rencontré à Visa pour l’image. A Perpignan, ils exposent des photojournalistes qui se considèrent avant tout comme des journalistes. Rijasolo a un regard sociologique sur son pays, qui a été colonisé mais a gardé des pratiques traditionnelles. Notamment à travers des rituels ou consultations spirituelles et le rapport des gens avec les esprits. Il s’est intéressé au travail des guérisseurs et des shamans. Les habitants les consultent car il n’y a pas assez de médecins dans le pays. Ils ont pas mal de connaissances et savent conseiller les gens mieux que de simples gourous.» Et d’ajouter: «Il y a aussi d’autres traditions comme celle de la famadihana. Elle consiste à exhumer les dépouilles des proches et à les envelopper dans un nouveau linceul lors de grandes festivités. Toutes ses images sont en noir et blanc.» Des images montrant que les pratiques chrétiennes côtoient les rites ancestraux.

La guerrière gruérienne reste au sommet

SKI FREESTYLE Mathilde Gremaud a conservé son titre olympique de slopestyle, hier. La Fribourgeoise réussit l'exploit de glaner une quatrième médaille en trois éditions des Jeux olympiques.

PAR JEAN-FRÉDÉRIC DEBÉTAZ, LIVIGNO

Mathilde Gremaud a réussi l'exploit de conserver l'or olympique en slopestyle, hier, à Livigno. Grâce à un deuxième run de très bonne facture, la Gruérienne a battu de peu sa rivale, la Chinoise Eileen Gu. Généralement, on ne célèbre pas le malheur des autres. Mais quand Eileen Gu s'est élancée pour son troisième run et qu'elle a chuté, sans gravité, sur le premier rail, le camp suisse a exulté. Les supporters de Mathilde Gremaud, dont ses parents, ont compris que la Fribourgeoise avait l'or autour du cou, et qu'elle venait de réussir l'exploit de glaner une quatrième médaille en trois éditions des JO après l'argent du slopestyle en 2018, et l'or (slopestyle) et le bronze (Big Air) en 2022.

Une cape suisse de superhéroïne

Tout en haut, le coach national Greg Tuscher a jubilé en serrant sa protégée, avant de sortir un drapeau suisse et de le mettre autour du cou de la championne olympique. Avec la croix blanche comme cape, Mathilde Gremaud est partie pour un run de plaisir en sachant qu'elle avait une fois de plus conquis l'or: «Je n'arrêtais pas de rigoler, je souriais et je me disais 'Ouais, c'est quand même ouf (réd: fou)'». Si la Gruérienne a pu se permettre cette extravagance, c'est parce qu'elle avait fait le boulot en amont. Deuxième à l'issue du run initial avec 83,60 points,



Avec la croix blanche comme cape, Mathilde Gremaud a effectué son dernier run pour le plaisir. Elle avait déjà conquis l'or. KEYSTONE

la championne olympique de Pékin a augmenté le niveau sur son deuxième passage pour atteindre 86,96 et devancer sa rivale Eileen Gu et ses 86,58. La Chinoise, qui a raté ses deux derniers runs, a donc dû se contenter de l'argent, comme il y a quatre ans en Chine.

Une mauvaise lecture du score

Lorsqu'elle termine son deuxième

passage, la Fribourgeoise sent qu'elle a réussi un truc. «Sauf que moi j'ai cru que j'avais 89 points et pas 86,90», a-t-elle raconté. «Ce qui fait que, quand j'arrive en haut, je regarde les scores et je me dis qu'en fait ce n'est pas du tout bon. Après, je pense quand même que, même si elle avait posé un dernier run, les juges ne pouvaient pas la mettre devant. Oui, il y a un système

de points, c'est hyperserré, mais je pense que cela aurait été compliqué pour elle. En refaisant le même run, cela n'aurait franchement pas été OK si elle avait été devant.» Comme d'habitude, la citoyenne de La Roche, qui a fêté ses 26 ans la veille, n'a pas cédé sous la pression. Et pourtant. En matinée, lors de l'entraînement, elle a chuté. «Je me suis pris une belle boîte», a-t-elle

reconnu. «Une aujourd'hui et une hier.» L'épaule en vrac et le pouce touché, Mathilde Gremaud a serré les dents. «La physio m'a fait une immense tape à l'épaule et j'ai pris des antidouleurs et c'est allé», a-t-elle poursuivi. «Au final, c'était une pure journée!»

Tanno bonne sixième

Avant ces JO, la désormais double championne olympique

SA MINI-BIO

→ **Disciplines** Big Air (BA) et slopestyle (SS).
→ **Lieu de résidence** La Roche (FR).
→ **Date de naissance** 8 février 2000.
→ **Taille** 168 cm.
→ **Club** SC La Berra.
→ **Participations olympiques** 2018 (argent SS), 2022 (or SS, bronze BA), 2026 (or SS).
→ **Autres succès** Championne du monde 2023 et 2025 (SS), vice-championne du monde 2021 (SS), trois titres aux X Games (BA), 15 victoires en Coupe du monde, trois globes de cristal.

avait dû faire avec le départ de Misra Noto, ancien coach helvétique parti pour aider Eileen Gu avant les JO de Pékin, puis devenu coach indépendant. Revenu aider Gremaud avant Livigno, le Zurichois a retourné sa veste pour repartir auprès de Gu à quelques jours du début des compétitions. Mathilde Gremaud avait annoncé n'avoir aucun sentiment de revanche, mais elle l'a tout de même prise sur la neige. Le bronze est allé à la Canadienne Megan Oldham (76,46), qui a devancé d'une poussière de points la Britannique Kirsty Muir (76,05). Deuxième Suissesse en lice, Giulia Tanno a décroché un très joli diplôme. La Grisonne a fini 6e avec 65,85 réussis à son premier passage. **ATS**

EN BREF

CURLING

Une défaite finale pour les Schwaller

Les époux Yannick et Briar Schwaller-Hürlimann ont conclu le tournoi olympique de double mixte sur une défaite, leur cinquième en neuf matches. Le duo helvétique s'est incliné 8-4 devant le Canada, hier en fin de matinée. Yannick Schwaller aura l'occasion de se reprendre avec le Team Genève, qui a les moyens d'aller chercher une médaille dans le tournoi de curling classique dès demain. Le CC Aarau de la skip Silvana Tirinzoni fera, lui aussi, partie des favoris chez les dames, dont le tournoi débutera vendredi. **ATS**

SKI ALPIN

Vonn opérée deux fois

Lindsey Vonn a subi deux interventions chirurgicales à la jambe gauche, a rapporté, hier, l'agence italienne Ansa. L'Américaine a subi une fracture dimanche lors de la descente

olympique. Selon Ansa, Vonn, 41 ans, souffre d'une fracture du fémur qui a été consolidée en deux temps, avec la mise en place d'un dispositif externe. L'Américaine a chuté treize secondes après s'être lancée sur la piste de l'Olimpia delle Tofane où elle s'était imposée à douze reprises en Coupe du monde. **ATS**

TRANSPORTS

Des bus qui se font attendre

Le temps d'attente des bus lors de ces JO, du moins autour de Cortina, est une source d'irritation pour les milliers de bénévoles, les journalistes et... même les athlètes. Les curleurs suisses Briar Schwaller-Hürlimann et Yannick Schwaller en ont fait l'expérience. Leur «record» d'attente est d'une heure et vingt minutes. Mais depuis vendredi dernier, la situation s'est améliorée, constate Yannick Schwaller. «Pour les organisateurs, les Jeux n'ont commencé qu'à ce moment-là.» **ATS**

BIATHLON

Riebli remplace Pacal

Swiss-ski a communiqué, hier, un changement au sein de l'équipe de biathlon. Matthias Riebli a remplacé James Pacal. Le Fribourgeois n'a pas été en mesure de voyager en Italie pour des raisons de santé, a indiqué la fédération sans donner plus de précisions. **ATS**

PATINAGE DE VITESSE

Premières médailles bataves

Jutta Leerdam a remporté le 1000 m en patinage de vitesse en signant un nouveau record olympique en 1'12"31. La Néerlandaise a devancé sa compatriote Femke Kok. Seule Suissesse en lice, Kaitlyn McGregor a terminé à la 17e place. **ATS**

ARCinfo

PARTENAIRE MÉDIA

SAISON 2025-2026

TPR-SALLE DE MUSIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS

DI 15 FÉVRIER 2026 17H

LUCIE HORSCH FLÛTE À BEC

A. KOBEKINA VIOLONCELLE

BERTRAND CUIILLER CLAVECIN

BACH / TELEMANN / VIVALDI

billetterie 032 967 60 50

PERSPECTIVES
MUSIQUES

perspectives-musiques.ch



«La raclette vient du Texas de la Suisse»

A Cortina, le spectacle olympique bat son plein. La House of Switzerland ouvre ses portes à tous, entre folklore, convivialité et raclette, sans oublier l’ombre encore récente de Crans-Montana.

PAR GREGORY CASSAZ, CORTINA D'AMPEZZO

A Cortina d’Ampezzo, on vit au rythme des JO. Les spectateurs grouillent dans les ruelles du village, au bas de la piste de ski ou sur l’allée principale de la station. Sur la majorité des maisons, on voit des drapeaux avec ces dates: 1956 2026. C’est que septante ans après ses premiers JO, la station des Dolomites sert à nouveau de cadre à ces Jeux olympiques dispersés dans plusieurs régions italiennes. Ici, on peut assister aux épreuves de ski alpin féminin, de curling, de bob, de luge ou de skeleton. Les athlètes logent au village olympique construit sur l’aérodrome. Un village qui sera démonté directement après les JO. En contrebas de la halle de curling trône également l’imposante «House of Switzerland» en bois clair. «On attend entre 2000 et 3000 personnes par jour», explique son responsable Manuel Salchli. La Maison suisse n’est pas la seule maison nationale présente à Cortina. Mais contrairement aux autres qui ne sont accessibles que sur invitation, elle est ouverte à tous les visiteurs. «Vous avez tout compris. C’est un scandale que la Maison italienne, par exemple, ne soit pas ouverte à tous. On fait tout faux», confie cet ancien chasseur alpin italien, bénévole durant les JO.

Yodel, Ricola, Ovomaltine et spätzlis
«L’ouverture à tout le monde est la philosophie qui accompagne cette Maison suisse depuis les JO d’Athènes de 2004», reprend Manuel Salchli. C’est qu’ici, la mission est simple, comme il le rappelle. «Mettre en avant les atouts, les valeurs et les traditions de la Suisse.»



La Maison suisse et ses raclettes. Valaisannes, mais aussi argoviennes. KEYSTONE

Ce jour-là, justement, deux joueurs de cor des Alpes rythment la fin d’après-midi. Avant d’être relayés par deux yodleuses fribourgeoises vêtues de leur costume traditionnel de la Singine. Le 14 février, le snowboarder Pat Burgener viendra y donner un concert. On peut aussi jouer au curling sur deux minipistes en glace synthétique, regarder les épreuves au programme sur un immense écran géant ou goûter à une sélection de spécialités culinaires suisses. Sur la terrasse, saucisses de veau, tourte aux noix, thés d’Appenzell, snacks Zweifel, branches de chocolat Ovomaltine et Ricola se mêlent à la raclette. Quand on demande au serveur d’où vient le fromage, il s’en va chercher la réponse,

avant de revenir en souriant. «Du Texas de la Suisse. La région tout en bas.» Traduction en français: le Valais. «On a plusieurs sortes, du valaisan évidemment, mais celui que vous venez de manger vient d’une maison familiale d’Argovie», nous explique cet autre serveur. Après vérification, il s’agit plutôt de racloquettes. On fermera les yeux. Pour cette fois. Mais que cela ne se reproduise plus jamais. A l’intérieur, fromages suisses – tomme fleurette valaisanne notamment – fondue ou spätzlis se côtoient avec de la viande... italienne. «L’idée est vraiment que les gens passent un bon moment, dans une ambiance festive et respectueuse.» Le respect. La sobriété. Manuel Salchli fait ré-

férence à la tragédie de Crans-Montana du 1er janvier. «Elle a marqué les esprits, ici en Italie notamment évidemment. Les gens m’en parlent brièvement, mais ça s’arrête là.»

Programmation revue à la baisse
La Maison suisse de Cortina n’a ainsi pas adapté son programme. Contrairement à la Maison suisse située à Milan. «On aurait dû travailler avec le PALP festival et Electroclette. On a finalement revu la programmation à la baisse. On se voyait mal se déhancher sur de la musique électronique à quelques kilomètres de Crans-Montana un peu plus d’un mois seulement après ce tragique incendie», termine Manuel Salchli.

Battre Sundling sur la ligne, le rêve de Nadine Fähndrich

SKI DE FOND La Lucernoise vise une médaille, aujourd’hui, sur le sprint individuel, et une victoire face à la championne du monde.

Nadine Fähndrich partira en quête d’une première médaille olympique, aujourd’hui (dès 9h15), dans le Val di Fiemme. Elle a déjà en tête la finale parfaite d’un sprint qui se termine par son triomphe. La Lucernoise s’emballa en parlant, gesticulant avec enthousiasme pour illustrer ses propos. Elle évoque la finale olympique

parfaite, avec une idée très précise: la Suédoise Jonna Sundling, qui a remporté tous les titres en sprint depuis les championnats du monde 2021 à Oberstdorf, mène le rythme, Nadine Fähndrich la suit.

Pour confirmer sa médaille mondiale
«Je perds un peu de terrain dans

la dernière montée», raconte-t-elle. «Mais je rattrape mon retard juste avant le sommet et je m’élance dans la descente juste derrière elle. Et puis je la dépasse dans la dernière ligne droite», sourit Nadine Fähndrich. Cet épisode tiré des entretiens avec les médias avant le début des Jeux démontre que Fähndrich voit grand, et à juste titre.



La rivalité entre Nadine Fähndrich (à gauche) et Jonna Sundling ne date pas d’hier (en photo, les Mondiaux de Trondheim en 2025). KEYSTONE

Cinquième à Pékin en 2022, elle a remporté cinq courses de Coupe du monde depuis, dont une il y a un an dans le Val di Fiemme, et a remporté, l’an dernier, sa première médaille individuelle lors d’un grand événement, le bronze aux

championnats du monde. De plus, la Lucernoise est en bonne forme. Elle l’a récemment démontré en terminant 3e du sprint de Coupe du monde disputé dans la vallée de Conches. A 30 ans, consciente de ses forces, elle a développé une certaine sérénité qui lui permet d’aborder en pleine confiance ce sprint individuel. A Tesero, Nadine Fähndrich représente la seule chance de médaille pour la Suisse en sprint (quarts de finale à partir de 11h45). Pour Anja Weber, l’objectif est d’atteindre les demi-finales, tandis que chez les hommes, il n’y a guère plus à espérer. Aucun des trois Suisses n’a réussi à se classer parmi les 12 premiers dans un sprint classique cet hiver.

Pour Valerio Grond et Janik Riebli, il y aura en revanche un coup à jouer en deuxième semaine avec le sprint par équipe en style skating. Une épreuve dans laquelle Nadine Fähndrich aura elle aussi les moyens de s’illustrer, comme elle l’a fait lors des Mondiaux 2025 de Trondheim où elle a cueilli le bronze en compagnie d’Anja Weber. La Lucernoise estime d’ailleurs avoir autant de chances en individuel qu’en sprint par équipe, avec Weber ou Nadja Kälin. Peu importe où elle remportera une médaille et de quel métal elle sera. Mais il lui en faut une. «Sans médaille, je serais déçue. Mais je n’ai pas peur de cela, je l’accepterais aussi», lâche Nadine Fähndrich, qui a toutefois un autre scénario en tête. **MHA, ATS**

DESCHWANDEN S’OFFRE LE BRONZE!

SAUT À SKI C’est sans doute l’une des médailles les plus inattendues du sport suisse: Gregor Deschwanden (photo Keystone) a obtenu le bronze au petit tremplin à Predazzo. Le Lucernois âgé de 34 ans a réussi deux excellents sauts à 106 et 107 m. Il n’a pas craqué sous la pression, alors qu’il était 4e après la manche initiale. Au contraire, il a gagné un rang pour se hisser sur le podium, à égalité avec le Japonais Ren Nikaido, en se posant à 107 m, soit le record du tremplin. Le duo n’a été devancé que par l’Allemand Philipp Raimund et le Polonais Kacper Tomasiak. Deschwanden a apporté une sixième médaille olympique au saut suisse. Avant lui, seuls Walter Steiner (argent au grand tremplin à Sapporo en 1972) et Simon Ammann, quadruple médaillé d’or (doublé grand et petit tremplin à Salt Lake City 2002 et Vancouver 2010) étaient montés sur le podium. «Il faut parfois un peu de chance le jour J, c’était ma journée», a savouré le Lucernois sur la SRF. **ATS**



RÉSULTATS & CLASSEMENTS

CURLING

MIXTE
Round Robin. 13e et dernier tour: Suisse (Briar Schwallier-Hürlimann, Yannick Schwallier) - Canada 4-8.
Classement final (9 matches): 1. Grande-Bretagne 8 victoires. 2. Italie 6. 3. Etats-Unis 6. 4. Suède 5. 5. Canada 4. 6. Norvège 4. 7. Suisse 4. 8. République tchèque 3. 9. Corée du Sud 3. 10. Estonie 2.
Demi-finales: Grande-Bretagne - Suède 3-9, Italie - Etats-Unis 8-9.
Finale aujourd’hui à 18h05 (petite finale à 14h05).

HOCKEY SUR GLACE

DAMES
Groupe A, dimanche
République tchèque - Finlande 2-0
Hier
Suisse - Etats-Unis hors délai
Groupe B, hier
Japon - Italie 2-3
Allemagne - France 2-1ap

PATINAGE ARTISTIQUE

MIXTE
Epreuve par équipe. Or: Etats-Unis.
Argent: Japon. **Bronze:** Italie.

PATINAGE DE VITESSE

DAMES
1000 m. Or: 1. Jutta Leerdam (NED) 1’12”31.
Argent: Femke Kok (NED) 1’12”59. **Bronze:** Miho Takagi (JPN) 1’13”95. Puis: 17. Kaitlyn McGregor (SUI) 1’16”16.

SAUT À SKI

MESSIEURS
Petit tremplin à Predazzo. Or: 1. Philipp Raimund (GER) 274,1 points (102/106,5 m). **Argent:** Kacper Tomasiak (POL) 270,7 (103/107). **Bronze:** Ren Nikaido (JPN) 266,0 (101/106,5) et Gregor Deschwanden (SUI) 266,0 (106/107). 5. Valentin Foubert (FRA) 263,3 (102,5/102,5). 6. Dornen Prevz (SLN)

261,8 (100/105). Puis: 18. Felix Trunz (SUI) 253,6 (101,5/100). 29. Sandro Hauswirth (SUI) 245,6 (100/98,5).

SKI ALPIN

MESSIEURS
Combiné par équipe. Or: Franjo von Allmen/Tanguy Nef (SUI) 2’44”04. **Argent:** Marco Odermatt/Loic Meillard (SUI) et Vincent Kriechmayr/Manuel Feller (AUT) à 0”99. 4. Raphael Haaser/Mario Matt (AUT) à 1”02. 5. Dominik Paris/Tommaso Sala (ITA) et Nils Allègre/Clément Noël (FRA) à 1”12. 7. Giovanni Franzoni/Alex Vinatzer (ITA) à 1”22. Puis: 13. Alexis Monney/Daniel Yule (SUI) à 1”95. 18. Stefan Roggentin/Matthias Iten (SUI) à 3”04. 20 équipes classées.

SKI FREESTYLE

DAMES
Slopestyle. Finale. Or: Mathilde Gremaud (SUI) 86,96 points. **Argent:** Eileen Gu (CHN) 86,58. **Bronze:** Megan Oldham (CAN) 76,46. 4. Kirsty Muir (GBR) 76,05. 5. Liu Mengting (CHN) 67,46. 6. Giulia Tanno (SUI) 65,85. Puis, non qualifiée pour la finale (Top 12): 13. Sarah Höfflin (SUI).

SNOWBOARD

DAMES
Big Air. Or: 1. Kokomo Murase (JPN) 179,00. **Argent:** Zoi Sadowski Synnott (NZL) 172,25. **Bronze:** Yu Seungeun (KOR) 171,00. Puis, éliminée en qualification: 19. Ariane Burri (SUI).

TABLEAU DES MÉDAILLES

Après 18 des 116 titres attribués				
	Or	Argent	Bronze	Total
1. Norvège	3	1	2	6
2. Suisse	3	1	1	5
3. Japon	2	2	3	7
4. Allemagne	2	1	1	4
5. Etats-Unis	2	0	0	2
6. Autriche	1	3	0	4
7. Italie	1	2	6	9
8. France	1	1	0	2
. Pays-Bas	1	1	0	2
. Tchéquie	1	1	0	2

«Au-dessus de la mêlée», les Suisses doublent la mise

SKI ALPIN Et de deux pour les skieurs suisses! Le combiné par équipe a sacré Tanguy Nef et Franjo von Allmen, qui ont devancé Marco Odermatt et Loïc Meillard.

PAR JESSICA DUBOIS, BORMIO

Grâce au sacre du duo Tanguy Nef - Franjo von Allmen, les Helvètes ont doublé la mise dans plusieurs sens du terme. Le doublé pour Franjo von Allmen dans ces JO, le doublé grâce à la médaille décrochée par Marco Odermatt et Loïc Meillard et le deuxième titre en combiné par équipe après les Mondiaux de Saalbach. Hier à Bormio, grâce aux bonnes perfs d'Alexis Monney, de Marco Odermatt et de Franjo von Allmen en descente, la Suisse pouvait rêver de rééditer le triplé des Mondiaux. A l'heure de lancer la deuxième manche, les drapeaux rouge à croix blanche étaient de sortie, posés fièrement sur les épaules des descendeurs suisses, prêts à vibrer pour leurs potes slalomeurs.

Tanguy Nef «intouchable»

Et parmi ces slalomeurs, Tanguy Nef a réalisé la course parfaite, remontant à la quatrième place à l'or olympique. «Tanguy n'a pas choisi le plus mauvais moment pour s'affirmer!», s'exclamait Thierry Meynet, l'un des entraîneurs de l'équipe de Suisse de slalom. «J'ai toujours pensé que cette piste de Bormio avait les caractéristiques pour qu'il puisse se placer devant. Bravo à lui, il le mérite, il a été énormissime sur cette manche. Tanguy était au-dessus de la mêlée, il était intouchable aujourd'hui.» Les nouveaux champions ont vite été happés par le tourbillon médiatique. «Je ne réalise pas encore ce qui se passe, mais je profite de chaque instant», lançait Tanguy Nef, en début de soirée sur la terrasse de l'hôtel de l'équipe de Suisse. «Gagner cette médaille, je savais que c'était envisageable. Et en même temps, ça a souvent été un rêve lointain. Réussir à le faire, c'est toujours autre



Marco Odermatt, Tanguy Nef, Franjo von Allmen et Loïc Meillard (de gauche à droite) un quatuor suisse de choc. KEYSTONE

chose. Franjo a fait une belle course, il m'a mis dans une position où je me devais de tout donner. Je me suis dit: 'Je ne serai peut-être aux JO qu'une fois, alors autant faire de mon mieux.' Je n'ai pas trop réfléchi. On avait un plan assez clair. Après, il s'agissait de l'exécuter. C'est là que c'est souvent difficile», racontait le Genevois.

«C'est un format que j'aime beaucoup»

«On s'était mis d'accord, on avait dit que c'était 'All or Nefing' (réd: combinant le All de von Allmen et Nef, un jeu de mots qui signifie «tout ou rien»), qu'on allait tout donner», ajoutait-il. «Franjo avait commis une petite faute qui lui a coûté un peu de temps, mais on restait en lice pour la gagne. J'ai fait de mon mieux, et cette manche parfaite nous a permis d'atteindre l'or aujourd'hui.»

Vice-champion du monde du combiné par équipes l'an dernier avec Alexis Monney, désormais champion olympique, Tanguy Nef est un homme de grands rendez-vous. «Je suis peut-être surtout un homme du combiné par équipe, parce que c'est un format que j'aime beaucoup. J'ai l'impression que je me suis aussi transcendé grâce à Franjo qui montre tellement du bon ski; je voulais m'élever à son niveau.» A peine sa manche terminée, le Genevois a été rejoint dans l'aire d'arrivée par Franjo von Allmen. «C'est génial de pouvoir partager ça avec lui. C'était une histoire de fou déjà aux Mondiaux avec ce triplé. On a partagé le podium, même si on n'était pas sur la même marche. Partager cela aux JO est encore plus spécial.» Dénommée «Suisse 2», l'équipe constituée par Tanguy Nef et Franjo von Allmen a

donc brûlé la politesse à «Suisse 1», composée par Marco Odermatt et Loïc Meillard. Un duo plutôt habitué à se battre l'un contre l'autre en Coupe du monde. «Oui, on se retrouve toujours à essayer de se pousser pour aller chercher les places sur le podium. Pouvoir pour une fois travailler ensemble pour aller gagner une médaille, ça rend les choses d'autant plus belles», appréciait Loïc Meillard, le Valaisan aux origines neuchâteloises. «C'est bien plus cool d'être coéquipier que concurrent», confirmait Marco Odermatt.

Von Allmen vers le triplé?

L'équipe de Suisse n'a pas pris ce combiné à la légère. «C'est une évidence!», lançait Thierry Meynet. «Nous, slalomeurs, on se réjouissait de cette épreuve pour se mettre dans l'ambiance des Jeux. Ce combiné reste une nouvelle

épreuve, qui est en train de grandir tant sur les Mondiaux que sur les JO. Il faut répondre présent le jour J. Aujourd'hui, il y avait trois belles médailles à prendre. On fait le titre et la médaille d'argent. On ne va pas se voiler la face, c'est très très bien, et cela nous prépare parfaitement pour les prochaines échéances», apprécie l'entraîneur.

Un premier sacre pour Tanguy Nef, une première médaille olympique pour Loïc Meillard, une première dans ces JO pour Marco Odermatt. Et un Franjo von Allmen qui est déjà l'homme de ces Jeux. Pourrait-il réaliser un incroyable triplé, demain, en super-G? «Cette deuxième médaille d'or, je la dois beaucoup à Tanguy. Il faudra plusieurs facteurs pour réaliser le triplé, mais je vais aborder la suite comme je le fais tout le temps», promet-il.

LE QUOTIDIEN JURASSIEN

LUGE

Natalie Maag dixième à mi-course



Natalie Maag (photo Keystone) a conservé l'espoir de remporter un diplôme olympique à Cortina d'Ampezzo. Après les deux premières manches hier, la Zurichoise est classée au 10e rang intermédiaire. Maag, qui s'est fixé comme objectif d'obtenir un diplôme olympique, a perdu près d'une seconde sur le meilleur temps, soit environ une demi-seconde par manche. Pour atteindre son objectif, elle devra combler son retard actuel de trois dixièmes sur la 8e place, aujourd'hui (à partir de 17h). L'Allemande Julia Laubitz a repris la tête de course de justesse à sa compatriote Merle Fräbel au terme de la deuxième manche. Toutes deux ont fait la différence par rapport à la troisième place, qui est occupée par la Lettone Elina Botsa. ATS

Les Suisses en lice et titres du jour

BIATHLON

MESSIEURS

13h30 Individuel, 20 km (avec Joscha Burkhalter, Jeremy Finello, Niklas Hartweg et Sebastian Stalder).

CURLING

MIXTE

18h05 Finale (petite finale à 14h05).

HOCKEY SUR GLACE

DAMES, GROUPE A

21h10 Finlande - Suisse.

LUGE

DAMES

17h Mono, 3e et 4e manches (avec Natalie Maag).

PATINAGE ARTISTIQUE

MESSIEURS

21h38 Programme court (avec Lukas Britschgi).

SAUT À SKI

MIXTE

20h Epreuve par équipe.

SHORTTRACK

MIXTE

13h03 Relais.

SKI ALPIN

DAMES

10h30 Combiné par équipe (descente à 10h30, slalom à 14h, avec Delia Durrer/Eliane Christen, Jasmine Flury/Wendy Holdener, Janine Schmitt/Mélanie Meillard, Corinne Suter/Camille Rast).

SKI DE FOND

DAMES

9h15 Sprint (style classique), qualification (avec Nadine Fähndrich, Lea Fischer, Alina Meier et Anja Weber, quarts de finale dès 11h45, finale à 13h13).

MESSIEURS

9h55 Sprint (style classique), qualification (avec Valerio Grond, Noe Näff et Janik Riebli, quarts de finale dès 12h15, finale à 13h25).

SKI FREESTYLE

MESSIEURS

12h30 Slopestyle (avec Kim Gubser et Andrei Ragetli).

Rast et Meillard en combiné, Blanc doit souffler

Les sélections sont tombées hier. En vue du combiné par équipe au programme aujourd'hui (dès 10h30), les entraîneurs ont décidé d'associer Camille Rast et Corinne Suter, Jasmine Flury et Wendy Holdener, Janine Schmitt et Mélanie Meillard ainsi qu'Eliane Christen et Delia Durrer.

Quand on dit à Camille Rast que sa paire devrait faire l'affaire en vue d'une médaille, elle appelle à la retenue. «Les Suissesses ne partent pas du tout favorites. Quand on voit les duos chez les Américaines, les Autrichiennes ou les Allemandes, on se dit qu'il y a des équipes très performantes chez les autres aussi», explique la Valaisanne, qui avait déjà formé la paire numéro un de la Suisse l'an dernier aux Mondiaux.

Prendre des marques avant le slalom «qui compte»

Pour rappel, le combiné par équipe a remplacé le combiné traditionnel. Désormais, une spécialiste des disciplines techniques est associée à une spécialiste de vitesse, leurs temps étant additionnés pour établir le classement final. Camille Rast et Mélanie Meillard ne

manquent pas d'ambition. Mais elles chercheront aussi et surtout à se familiariser avec une piste de slalom qu'elles ne connaissent pas en Coupe du monde. «C'est intéressant. C'est un bonus pour nous de pouvoir toucher la neige, tester notre matériel et voir comment il fonctionne avant le slalom de mercredi prochain», confirme Camille Rast. Si elle s'attachera à livrer la meilleure performance possible, la skieuse valaisanne refuse de s'enflammer. «Au final, on ne devrait compter que les médailles du slalom, du géant, du super-G et de la descente», tranche-t-elle.

Des signes de fatigue mentale

Parmi les skieuses retenues, Malorie Blanc manque à l'appel. «A la suite d'une discussion avec les entraîneurs, il a été décidé qu'elle se concentrerait sur le super-G qu'elle disputera jeudi», explique Jérôme Krieg, responsable médias de l'équipe de Suisse féminine. «Ces derniers jours, on a repéré des signes de fatigue mentale chez Malorie. C'est pour cela qu'on veut la laisser souffler un peu», ajoute le chef alpin des dames, Beat Tschuor.



Mélanie Meillard (à gauche) et Camille Rast commencent leurs JO aujourd'hui, lors du combiné par équipe. KEYSTONE

Après son premier entraînement, la Valaisanne avait déjà confié ressentir une certaine fatigue dans les jambes. Et après la descente de dimanche, elle avait reconnu avoir peut-être sous-estimé l'impact émotionnel de son premier succès en Coupe du monde, décroché il y a dix jours à Crans-Montana. GCA

«Une élimination serait une déception»

HOCKEY SUR GLACE Après une bonne phase qualificative, Neuchâtel Université entend confirmer en play-off. Sa tâche ne s’annonce pas facile dès ce soir contre Guin (20h15 aux patinoires du Littoral).

PAR JULIAN CERVIÑO

Troisième du master-round comme du tour qualificatif, le HC Neuchâtel Université (HCNU) accomplit une belle saison pour son 60e anniversaire. Et Marc Gaudreault, manager du club et entraîneur-assistant de la première équipe, ne s’en plaint pas. «Depuis 2017, nous n’avions plus jamais été aussi rapidement et tranquillement qualifiés pour les play-off», souligne-t-il.

«Une défense en béton»
Comment expliquer ce succès? «Nous avons une défense en béton, presque digne de la My-Hockey League», souligne Marc Gaudreault. «Les efforts des dirigeants pour renforcer notre équipe ont porté leurs fruits», relève pour sa part Eric Lamoureux, entraîneur du HCNU.

“ Cette série s’annonce difficile.”
ÉRIC LAMOUREUX
ENTRAÎNEUR DE NEUCHÂTEL UNIVERSITÉ

En attaque, les Neuchâtelois comptent sur des bons artilleurs, à l’image de Max Stehlin, meilleur compteur du tour qualificatif du groupe ouest, avec 26 points (13 buts et 13 assists) en 20 matches. Le tout saupoudré d’un très bon état d’esprit. «Le taux d’absentéisme aux entraînements est très faible», se félicite Eric Lamoureux, dont l’équipe s’entraîne trois fois par semaine en plus des matches. «Mes joueurs ont beaucoup de mérite, pres-



Les joueurs du HC Neuchâtel Université comptent confirmer leur bonne saison en play-off. ARCHIVES LUCAS VUITEL

que plus que des hockeyeurs professionnels.»

Des retours contre Guin
Ces sacrifices ont payé jusqu’à présent. De plus, les Aigles du Littoral ont aligné plusieurs joueurs issus du mouvement juniors pour pallier les absences de quelques titulaires ces dernières semaines. Bonne nouvelle: Tristan Buthey, Théry Leuba, Elie Berret et Virgile Thévoz

seront disponibles pour aborder la série de play-off contre Guin dès ce soir aux patinoires du Littoral (20h15). Seul Loïc Vögeli (blessé) est encore absent. Ces retours ne seront pas de trop pour affronter Guin, une équipe qui a posé des problèmes aux Neuchâtelois cette saison. Notamment leur gardien, Sandro Zaugg. «Il est très bon, il nous a battus deux fois», assure Marc Gaudreault en référence

Rapprochement avec Neuchâtel YS?

Aux patinoires du Littoral, un autre club de hockey masculin joue actuellement sa survie en deuxième ligue. Neuchâtel Young Sprinters dispute les play-out contre Vendlincourt et l’avenir du club orange et noir est menacé sportivement, pas seulement à cause de ses résultats. Cette équipe peine à trouver des joueurs et ses dirigeants se sont approchés dernièrement de ceux du HCNU pour évoquer un rapprochement. «Ce n’est pas encore à l’ordre du jour, même si des discussions ont eu lieu», confirme Isabelle Augsburg, coprésidente du HCNU. «On va réfléchir à cette question. Une bonne collaboration existe et elle doit être maintenue.» Dans le milieu, la possibilité de créer une deuxième équipe du HCNU est évoquée. Formée par des jeunes joueurs, elle évoluerait en deuxième ou troisième ligue.

aux deux défaites aux tirs au but essayées contre les Singinois (à domicile) pour une victoire (2-4 à l’extérieur). «Cette série s’annonce difficile», avertit Eric Lamoureux. «Nous affrontons une très bonne équipe. Toutefois, après notre bonne phase qualificative, une élimination représenterait une déception. Je compte sur l’apport du public pour soutenir notre équipe.»

Le HCC veut continuer sur son élan

HOCKEY Après dix jours de pause, les Chaux-de-Fonniers se déplacent à Bâle, ce soir, pour poursuivre leur série victorieuse.

Après les émotions vécues lors de la finale de la National Cup remportée contre Sierre le 1er février, le HCC retrouvera la compétition ce soir avec un déplacement à Bâle (19h45). A l’entraînement, les Abeilles sont apparues très appliquées, hier. «Nous avons eu quelques jours de repos et cela a fait du bien à tout le monde de se changer les idées après une période intense», glisse Teppo Kivelä, entraîneur du HCC. «Tout le monde a repris l’entraînement avec la même éthique de travail.» Après avoir enchaîné six

victoires à la suite, dont cinq en Swiss League, le HCC est remonté à la deuxième place du classement. Un rang encore renforcé par la défaite de Thurgovie, dimanche, contre Winterthour. «Il faut continuer comme ça», a lancé Stefan Rüeggsegger, attaquant du HCC, hier à la fin de l’entraînement et c’est bien le mot d’ordre repris par son coach. «Nous allons vivre une nouvelle période intense avant les play-off, il faut vraiment prendre un match après l’autre», ajoute le technicien finlan-



Loïc In-Albon (de face) et le HCC ont une mauvaise série à briser à Bâle. ARCHIVES DAVID MARCHON

dais par rapport aux cinq matches restant à jouer avant les séries, qui débiteront le mardi 24 février.

Dans un premier temps, à Bâle le HCC devra briser une mauvaise série: les Abeilles n’ont plus gagné à l’arena Saint-Jacques en quatre visites en championnat (une victoire en National Cup le 16 janvier 2025).

Frossard et In-Albon incertains

«Adversaires coriaces», selon Teppo Kivelä, les Rhénans ont battu les Chaux-de-Fonniers à trois reprises en quatre confrontations cette saison. Pour ce déplacement, l’équipe des Mélézes sera pratiquement au complet. Malades la semaine dernière, Thibault Frossard et Loïc In-Albon ont repris l’entraînement, mais ils sont incertains avant ce déplacement. **JCE**

EN BREF

SKI HANDICAP

Robin Cuche s’impose en géant en Coupe du monde

Robin Cuche (27 ans) n’est pas qu’un pur descendeur. Le Vaudruzien a démontré sa polyvalence en s’imposant lors du géant de Veysonnaz, hier. En Valais, le Neuchâtelois a livré un récital. Il s’est imposé avec près de deux secondes d’avance (1’’99) sur son rival, le Français Arthur Bauchet. Le Tricolore Jules Segers (+2’’06) complète le podium. Très convaincant cet hiver, Robin Cuche poursuit sa montée en puissance à l’approche des Jeux paralympiques (6-15 mars). Il sera de nouveau en piste, aujourd’hui à Veysonnaz, à l’occasion du slalom. **FCH**

SKI DE FOND

Trois podiums pour Yann Engel

Yann Engel (65 ans) est revenu avec trois médailles des Mondiaux masters qui ont lieu à Sappada (en Italie). Après s’être classé troisième du 15 km classique, le sociétaire du SC La Sagne a terminé deuxième du 10 km classique dans sa catégorie d’âge. Le Neuchâtelois a également joué un rôle déterminant dans la troisième place décrochée par l’équipe de Suisse M7 (60 ans) lors du relais 4 x 5 km. Dans le Frioul, il s’est encore hissé au cinquième rang du 30 km libre le dernier jour des championnats. «Je suis très satisfait de mes résultats, même si le fait d’avoir perdu le sprint pour le titre pour moins d’une seconde sur 10 km m’a un peu frustré», déclare-t-il dans un communiqué transmis par le SC La Sagne. **COMM JCE**

VOLLEYBALL

Beltramelli de retour à VFM

Romeu Beltramelli Filho (69 ans) sera l’entraîneur de l’équipe féminine du Volley Franches-Montagnes (VFM) la saison prochaine en LNA, annonce le club jurassien. Le Brésilien d’origine succèdera à Melanie Cina, dont le contrat n’a pas été renouvelé. Ce technicien avait déjà entraîné VFM de 2006 à 2008 et de 2012 à 2018. Il occupera également le poste de directeur sportif. **JCE**

RÉSULTATS & CLASSEMENTS

FOOTBALL

MATCHES AMICAUX

Vevey (PL) - La Chaux-de-Fonds (1L) ... 3-0
Saint-Blaise (2e int) - Yverdon II (2e int) ... 2-1
Xamax (M19) - Saint-Blaise (2e int) ... 2-0
Bienne 1896 (3e) - Bosna NE (2e int) ... 0-2
Birse (2e) - Erguël (2e) ... 4-4
Aurore Bienne (4e) - Marin (2e) ... 0-5

HOCKEY SUR GLACE

SWISS LEAGUE

Ce soir
19h45 Bâle - La Chaux-de-Fonds
Viège - Olten
20h Coire - Bellinzzone
Sierre - GCK Lions
Winterthour - Arosa

1. Sierre *	44	26	5	3	10	202-120	91
2. Chx-de-Fds *	45	24	5	6	10	156-123	88
3. Thurgovie *	45	24	6	1	14	136-94	85
4. Viège *	44	23	3	5	13	136-114	80
5. Bâle *	45	19	9	5	12	141-120	80
6. Coire *	44	21	5	3	15	127-108	76
7. Olten	45	19	4	4	18	163-136	69
8. GCK Lions	45	20	1	5	19	144-138	67
9. Winterthour+	44	13	3	3	25	121-161	68
10. Bellinzzone+	44	6	2	5	31	86-191	27
11. Arosa +	45	6	1	4	34	91-198	24

* en play-off
+ éliminé de la course aux play-off

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE OUEST

Play-off, quarts de finale (au meilleur de cinq matches), acte I, ce soir
20h15 Neuchâtel Université - Guin

DEUXIÈME LIGUE, GROUPE 5

Play-off, quarts de finale (au meilleur de cinq matches), acte I, dimanche
Star Chaux-de-Fonds - Yverdon ... 2-3

Acte II, ce soir

20h15 Franches-Montagnes II - Moutier
Moutier mène 1-0 dans la série.
20h30 Yverdon - Star Chaux-de-Fonds
Yverdon mène 1-0 dans la série.

TROISIÈME LIGUE, GROUPE 1+2

Fleurier II - Moutier II ... 2-4
Ponts-de-Martel - Le Locle ... 4-8
Val-de-Ruz - Vallorbe ... 2-3 ap
Corgémont - Star Chaux-de-Fonds II ... 6-2
Basssecourt - Fleurier II ... 1-3
Classement final: 1. Vallorbe 24-57. 2. Le Locle 24-55. 3. Courtételle 24-54. 4. Star Chaux-de-Fonds II 24-50. 5. Moutier II 24-41 (108-88). 6. Montfaucon 24-41 (108-89). 7. Franches-Montagnes III 24-40. 8. Val-de-Ruz 24-32. 9. Corgémont 24-31. 10. Fleurier II 24-29. 11. Ponts-de-Martel 24-19. 12. Basssecourt 24-11. 13. Tavannes 24-8.

QUATRIÈME LIGUE

Ponts-de-Martel II - Reconvilier ... 0-3
Classement: 1. Plateau de Diesse 16-42. 2. Reconvilier 16-39. 3. Cortébert 16-36. 4. Gurmels 16-29. 5. Vallorbe II 16-28. 6. Crémises 16-25. 7. Le Fuet-B. 16-24. 8. Anet 16-9. 9. Pts-de-Martel II 16-6. 10. Vendlincourt II 16-2.

BADMINTON

LNB, GROUPE OUEST

Yverdon II - La Chaux-de-Fonds ... 4-4
Lausanne II - La Chaux-de-Fonds ... 6-2
Classement: 1. Lausanne II 12-35. 2. Courrendlin 12-27. 3. Villars-sur-Glâne 12-27. 4. Yverdon II 12-26. 5. La Chaux-de-Fonds 12-23. 6. Uni Berne 12-22. 7. Genève 12-20. 8. Tavers-Fribourg 12-18. 9. Brigue 12-18.
Vendredi 27 février. 20h15: Brigue - La Chaux-de-Fonds. **Samedi 28 février. 14h:** Uni Berne - La Chaux-de-Fonds.

BASKETBALL

PREMIÈRE LIGUE MESSIEURS

Groupe ouest
Epalinges - Union NE M23 ... 88-67
Classement final: 1. Vernier 16-28. 2. Blonay 16-26. 3. Renens 16-26. **Puis:** 14. Union NE M23 16-6. 17. Epalinges 16-6. 17 équipes classées.

FUTSAL

PREMIER LEAGUE

Groupe de relégation
Le Parc - Ebikon ... 1-5
Classement: 1. Le Parc 13-16. 2. Ebikon 13-13. 3. Salines 12-9 (31). 4. Lausanne 12-9 (34). 5. Wil 13-9. 6. Maniacs 13-6.
Samedi 14 février. 18h: Maniacs - Le Parc.

SECOND LEAGUE, GROUPE 1

Saint-Michel Fribourg - Le Parc II ... 6-4
Ajax Fribourg - Peseux Cornète ... 4-9
Classement: 1. AS Charmilles II 7-19. 2. Peseux Cornète 7-18. 3. Saint-Michel Fribourg 7-13. 4. Terre Sainte 7-9. 5. Ajax Fribourg 7-3. 6. Le Parc II 7-0.

SECOND LEAGUE DAMES, GROUPE 1

Cressier - Team Neuchâtel ... 1-25
Courtepin - Peseux Cornète ... 5-6
Classement: 1. Sion 5-15 (0). 2. Team Neuchâtel 5-15 (1). 3. Bulle 5-9. 4. Cressier 5-6. 5. Ressudens 5-6 (2). 6. Peseux Cornète 5-3. 7. Courtepin 6-0.

UNIHOCKEY

PREMIÈRE LIGUE

Play-off, quart de finale (au meilleur de cinq matches)
Corcelles-Cormondrèche - Konolfingen . 2-9
Konolfingen - Corcelles-Cormondrèche . 6-4
Konolfingen mène 2-0 dans la série.
Samedi 14 février. 20h (acte III): Corcelles-Cormondrèche - Konolfingen. **Dimanche 15 février. 19h (éventuellement acte IV):** Konolfingen - Corcelles-Cormondrèche.

Le gouvernement syrien «veut étouffer notre rêve»

MOYEN-ORIENT Début janvier, Damas lançait une offensive au Rojava, le Kurdistan syrien, déclenchant des manifestations partout dans le monde. Trois Kurdes vivant en Suisse romande partagent leurs craintes, doutes et espoirs quant à l'avenir de cette région.

PAR FLORIAN PAPILLOU ET LENA WÜRGLER

Depuis son arrivée en Suisse, il y a un peu plus de trois ans, Esmer* avait volontairement cessé de consulter les réseaux sociaux et de suivre l'actualité de son pays d'origine, la Syrie. «Je voulais me concentrer sur ma vie ici, me focaliser sur mes études, oublier la guerre et le bruit des bombes», raconte cette jeune Kurde de 22 ans établie à Bienne, qui a dû fuir son pays parce que sa vie était menacée par sa propre famille.

Silence pesant

Mais depuis le 6 janvier dernier, elle n'a plus pu détourner le regard. Ce jour-là, le gouvernement syrien a lancé une offensive à Alep contre les Forces démocratiques syriennes (FDS), bras armé des régions kurdes du nord du pays. Sur Instagram et Tiktok, les hashtags se sont multipliés pour dénoncer cette attaque, noyant le mur d'Esmer de vidéos d'enfants maltraités, de femmes égorgées et d'hommes fusillés.



«Avec Bachar al-Assad, il y avait une certaine tolérance des différentes religions. Al-Chareh n'en a aucune.»

ALI MAHMOUD MUSTAFA
PRÉSIDENT DU CENTRE MÉDIAS
& INTELLECTUELS KURDES, NEUCHÂTEL

Des images dont nous n'avons pu vérifier ni la source ni l'authenticité. Mais aux yeux d'Esmer, c'est sûr, son peuple est en train de se faire massacrer. «Pendant deux semaines, je n'ai pas arrêté de pleurer, je n'arrivais plus à me concentrer, ni à dormir. Je voyais tous ces gens tués ou chassés de chez eux, mais personne n'en parlait!» Puis il y a eu, partout en Europe, des manifestations, des pancartes «défendre le Rojava» et des discours de soutien aux



Des manifestants brandissent des drapeaux kurdes lors d'un rassemblement à Zurich contre les violences commises par le gouvernement syrien dans les zones contrôlées par les Kurdes, le samedi 24 janvier 2026. KEYSTONE/CLAUDIO THOMA

Kurdes de Syrie. «Depuis, je me sens beaucoup mieux, parce que je vois qu'on pense à nous», confie Esmer.

Le Rojava, un espoir pour tous les Kurdes

Fethi Celik, lui, est arrivé en Suisse en 1988. Originaire du Kurdistan du Nord, il a choisi de quitter cette région de l'est de la Turquie pour sa sécurité. Engagé en politique du côté des socialistes, il affirme avoir été emprisonné, et torturé, durant un mois avant son départ. Aujourd'hui âgé de 63 ans et installé à Monthey, il continue de suivre avec attention la destinée de son peuple au Moyen-Orient. Il assure que l'administration autonome mise en place dans le nord et l'est de la Syrie représentait un espoir pour tous les Kurdes.

«Le Rojava avait construit un Etat démocratique, où plusieurs ethnies et religions vivaient ensemble. Pour les Kurdes, le plus important est de pouvoir vivre dans un même Etat, d'avoir leur autonomie culturelle. Damas

veut noyer cela dans la nouvelle Syrie», déplore-t-il.

Le Valaisan doute que le nouveau président syrien, Ahmed al-Chareh, respectera les termes du récent accord signé avec les FDS, qui prévoit notamment l'intégration de brigades kurdes dans l'armée syrienne et la reconnaissance des droits des Kurdes.

«Certains qualifient Al-Chareh 'd'ancien' djihadiste mais, en réalité, il est impossible qu'il ait changé. Il a toujours la même idéologie (ré: il avait combattu aux côtés d'al-Qaïda). Il a mené beaucoup de guerres et massacré énormément de gens. Comment un assassin peut-il construire un pays démocratique?», s'interroge-t-il.

«Pire que Bachar al-Assad»

Des doutes partagés par Esmer. En décembre 2025, elle s'était pourtant réjouie de la chute du régime de Bachar Al-Assad. Elle y voyait l'opportunité pour les Kurdes de Syrie d'obtenir davantage de droits. «Mais quand

nous avons vu que le nouveau président serait Ahmad al-Chareh, un ancien terroriste, nous avons déchanté.»

Ali Mahmoud Mustafa, président du Centre Médias & Intellectuels Kurdes, basé à Neuchâtel, fait le même constat: «Avec Bachar al-Assad, il y avait une certaine tolérance des différentes religions. Al-Chareh n'en a aucune.» Quand le nouveau gouvernement syrien a attaqué les FDS dans le nord du pays début janvier, cet Irakien membre de l'UPK (Union patriotique du Kurdistan, de gauche) n'a pas été surpris.

«A mes yeux, cette offensive s'inscrit dans le 'business plan' de l'Europe et des Etats-Unis dans cette région, très riche en matières premières. Personne ne veut laisser les Kurdes tranquilles», raconte celui qui a rejoint la Suisse 27 ans plus tôt, comme réfugié politique.

«Abandonnés» par les Etats-Unis

Esmer, elle, s'attendait à une autre réaction de l'Occident, du

président américain Donald Trump en particulier. «Normalement, les Etats-Unis étaient du côté des Kurdes, parce que nous avons combattu Daech ensemble (ré: entre 2014 et 2019). Mais quand nous avons été attaqués, Trump n'a pas réagi. Pire: il a même serré la main d'Ahmad al-Chareh», s'insurge la jeune maman, qui se sent trahie. Fethi Celik affirme même que les Américains ont abandonné les FDS et les Kurdes. Pour lui, Trump et les Etats-Unis ont privilégié leurs intérêts dans la région et préféré ménager leur relation avec la Turquie. Quoi qu'il en soit, la perte de nombreux territoires à la suite de l'offensive gouvernementale de janvier et l'accord signé avec Damas n'enterrent pas les espoirs de créer un jour un Etat kurde, assure Fethi Celik. «Nous avons vécu des massacres dans l'histoire. Jamais aucun Kurde n'a baissé les bras.»

*Identité connue de la rédaction.
L'anonymat a été accordé pour des questions de sécurité personnelle.

Morandini se retire de l'antenne de CNews

FRANCE

L'animateur a été condamné pour corruption de mineurs.

Sous pression depuis trois semaines, l'animateur Jean-Marc Morandini n'est plus à l'antenne de CNews à partir d'aujourd'hui. Cela après la polémique liée à son maintien malgré ses condamnations définitives, notamment pour corruption de mineurs. La direction de CNews a pris acte de ce retrait immédiat proposé par l'animateur. Sa durée n'est toutefois pas précisée.

«Je regrette profondément de devoir prendre cette décision, mais je pense qu'elle est indispensable pour retrouver le calme et la sérénité», a dit Jean-Marc Morandini.

Sonia Mabrouk, une des vedettes de la chaîne, a présenté vendredi sa démission. Elle avait été la première à prendre ses distances avec ce maintien.

Dans une scène inédite, son invité hier matin, l'eurodéputé François-Xavier Bellamy (LR), a lancé à l'adresse de Jean-Marc Morandini: «Partez, démissionnez!» L'émission était réalisée en direct dans les studios d'Europe 1 et diffusée simultanément sur CNews, deux médias dans la sphère du milliardaire Vincent Bolloré. **ATS AFP**

EN
BREF

IRAN

Malgré les pourparlers, la répression continue

Face aux inquiétudes sur son programme nucléaire, la République islamique s'est dite disposée, hier, à une possible «dilution» de son stock d'uranium hautement enrichi – à condition que soient levées «toutes les sanctions» internationales visant le pays. Malgré la reprise des pourparlers vendredi à Oman, le ton reste ferme et la «méfiance profonde» envers les Etats-Unis, a averti le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi.

La répression, elle, s'intensifie à l'intérieur: Narges Mohammadi, lauréate du Nobel de la paix en 2023, a été condamnée samedi à de la prison ferme, selon son avocat. Hossein Karoubi, le fils de l'opposant Mehdi Karoubi, a aussi été arrêté hier après avoir été convoqué par le parquet. **ATS AFP**

«Toute la population kurde s'est réveillée, nous n'avons jamais été aussi unis»

Depuis début janvier, plusieurs manifestations ont été organisées en Suisse, un peu partout dans le pays. Fethi Celik, Kurde installé en Suisse depuis 1988, salue la mobilisation en faveur du Rojava en Suisse et dans les autres pays occidentaux.

Pour lui, l'ampleur des manifestations de ces dernières semaines est quasiment inédite. «Il y a déjà eu des manifestations en faveur des Kurdes par le passé, mais c'est la première fois qu'il y en a dans autant d'endroits dans le

monde et sur une si longue période. Et il n'y a pas que les Kurdes qui sont descendus dans la rue pour le Rojava, mais aussi les socialistes turcs et occidentaux ou simplement des personnes qui sont contre l'injustice».

«La fin de l'humanité»

Ces manifestations ont aussi redonné espoir à Ali Mahmoud Mustafa, Kurde installé en Suisse depuis 25 ans. «Cette fois, toute la population kurde s'est réveillée. Nous n'avons jamais été

aussi unis», se réjouit Ali Mahmoud Mustafa. «Cela fait des siècles qu'on se bat pour un Kurdistan autonome, mais jusqu'à présent, c'était chaque parti de son côté. Cette fois, on voit des drapeaux de toutes les factions kurdes.» S'ils vont dans la rue, c'est pour demander à la communauté internationale de protéger la population kurde, non seulement en Syrie, mais aussi en Iran, pays qui compte 12 millions de Kurdes. «Là, c'est encore pire qu'au Rojava,

parce qu'internet est coupé et on ne sait pas ce qu'il se passe», explique Ali Mahmoud Mustafa. Pour l'Irakien, si l'Europe et la Suisse devaient retenir un seul message, ce serait celui-ci: «Si la population kurde et les gouvernements régionaux du Kurdistan devaient disparaître, alors les terroristes atteindraient l'Europe. C'est sûr à 100%!», tonne-t-il. A ses yeux, si le peuple kurde, et avec lui sa tolérance, devait disparaître un jour, «ce serait la fin de l'humanité».

Steven Wood repart à l'assaut du conseil

SWATCH Le créateur du fonds américain Greenwood Capital poursuit ses tentatives de s'insérer dans la gouvernance de l'horloger biennois.

Revendiquant 0,5% des droits de vote dans le Swatch Group, le fonds américain Greenwood Capital relance son fondateur Steven Wood dans la course au conseil d'administration, un an après une retentissante déconvenue. Une nouvelle tentative qui suscite d'ores et déjà une levée de boucliers de la part de l'horloger biennois. Dans une lettre ouverte samedi au groupe et aux représentants de la famille Hayek, la firme américaine revendique l'élection de trois représentants pour les détenteurs d'actions au porteur et propose pour ce faire le nom de son fondateur. Elle dénonce au passage les modalités des élections au conseil l'an dernier, qui lui avaient barré l'accès à l'organe de surveillance.

Greenwood réclame aussi que soit inscrite dans les statuts l'exigence d'une représentation des détenteurs d'actions au porteur, l'indépendance d'une majorité des administrateurs, le non-cumul de fonctions pour le ou la présidente, l'élection du comité de rémunération par l'assemblée générale et non par cooptation, ainsi qu'une tenue en présentiel pour l'assemblée générale.

Swatch Group offensé

«Le siège de Swatch Group se trouve en Suisse et l'entreprise est donc soumise au droit suisse, que Swatch Group respecte depuis le début – indépendamment des affirmations erronées de cet investisseur activiste américain», a réagi, hier, l'entreprise biennoise dans une



Les héritiers Hayek s'étaient sans mal joué des prétentions de Steven Wood l'an dernier. KEYSTONE/PETER KLAUNZER

prise de position. Et de rappeler que la candidature de Steven Wood avait été rejetée l'an dernier à près de 80% des voix, en toute régularité. Spécificité du groupe Swatch, son capital-actions comporte deux types de titres distincts. L'action au porteur dispose d'une valeur nominale cinq fois supérieure à celle d'une action nominative, mais ne donne pas droit à plus de voix. Le groupe d'actionnaires constitué autour de la famille Hayek disposait à lui seul en fin d'année dernière de près de 44% des droits de vote au niveau du groupe, reposant pour l'essentiel sur leurs 62,8 millions de nominatives. Greenwood indique pour sa part disposer de 733 360 nominatives et de 30 750 actions au porteur, représentant 0,52% des voix. **ATS AWP**

«Swatch évolue sur un terrain glissant»

Swatch refuse d'organiser un scrutin séparé pour l'élection du représentant des actionnaires ordinaires à son conseil d'administration, ce qu'exige l'investisseur américain Steven Wood. Mais en se positionnant ainsi, le groupe évolue sur «un terrain juridique glissant», estime un professeur de droit des affaires. «Une assemblée extraordinaire est nécessaire pour nommer le représentant des actionnaires ordinaires», explique Peter V. Kunz, professeur de droit des affaires à l'Université de Berne. La société d'investissement américaine Greenwood Investors, dirigée par Steven Wood, a ainsi effectué une demande d'inscription en ce sens à l'ordre du jour. L'expert dit ne pas comprendre pour quelles raisons l'horloger biennois n'a pas encore donné suite à cette demande puisqu'en agissant ainsi, l'entreprise enfreint le Code suisse des obligations. «Swatch n'est pas seulement sur la corde raide, elle est déjà sous l'eau», a soutenu Peter V. Kunz. Cela ne signifie toutefois pas que l'investisseur Steven Wood serait élu s'il était nommé. «Lors de l'assemblée générale, tous les actionnaires, y compris les actionnaires nominatifs et donc la famille Hayek, ont la possibilité de rejeter la proposition d'élection», souligne le professeur. Et avec la majorité des voix provenant des Hayek, un non est donc probable. **ATS AWP**

Le kérosène cubain fait défaut

ÉNERGIE La mesure prise par La Havane a été annoncée pour un mois, et risque d'avoir des conséquences pour les vols long-courriers.

Les autorités cubaines ont informé dimanche les compagnies aériennes que l'avitaillement en kérosène serait suspendu pour un mois à Cuba dès la nuit dernière en raison de la crise énergétique. Cette mesure va avoir des conséquences pour les vols long-courriers. «L'aviation civile cubaine a notifié à toutes les compagnies qu'il n'y aurait plus d'avitaillement en JetFuel, le carburant aérien, à partir du mardi 10 février à 0h» locales (6h en Suisse), a indiqué dimanche sous couvert d'anonymat un

responsable d'une compagnie aérienne européenne.

Pas de pétrole vénézuélien

Ce dernier a précisé que la mesure était annoncée pour l'heure pour une période d'un mois et qu'elle allait contraindre les compagnies aériennes opérant des vols long-courriers à effectuer une «escale technique» sur les vols retour pour assurer leur ravitaillement en kérosène. Les vols régionaux devraient pouvoir poursuivre leurs liaisons normalement, a précisé



L'Etat cubain est confronté à une très sévère crise énergétique après la fin de l'approvisionnement en pétrole par le Venezuela. KEYSTONE/AP/ SERGEI IVANOV

la source. Contactée, la compagnie Air France à La Havane a indiqué que sa liaison était maintenue avec une escale technique prévue dans un autre pays des Caraïbes. Cuba est confronté à une très sévère crise énergétique après la fin de l'approvisionnement en pétrole par le Venezuela, sous pression américaine, et les menaces de Washington

de frapper de droits de douane les pays lui vendant du pétrole. Le gouvernement cubain a annoncé vendredi une batterie de mesures d'urgence, dont la semaine de quatre jours et la pratique du télétravail dans les administrations et les entreprises d'Etat, ainsi que des restrictions des ventes de carburant, pour faire face à la crise énergétique. **ATS AFP**

LA CHRONIQUE

JÉRÉMIE FRINGELI
COLLABORATEUR TRÉSORERIE ET NÉGOCE
À LA BANQUE CANTONALE NEUCHÂTOISE



L'importance des terres rares

Lorsque la Chine s'était retrouvée sous la pression des droits de douane américains, elle avait annoncé réduire ses exportations de terres rares. Une menace qui a permis une avancée notable dans les négociations entre les deux pays. Mais qu'est-ce que les terres rares et quelle importance ont-elles pour la Chine et les États-Unis?

Les terres rares sont un groupe de 17 métaux essentiels aux technologies modernes. Quatre éléments représentent la majeure partie du groupe: le néodyme, le praséodyme, le dysprosium et le terbium. Ces matériaux sont naturellement magnétiques et permettent la fabrication d'aimants à haute performance, près de dix fois plus puissants que les classiques. Ces composants sont indispensables dans plusieurs secteurs, notamment pour la fabrication de voitures électriques, d'éoliennes ou d'avions militaires comme le F-35. Bien que présentes dans la croûte terrestre, les terres rares sont difficiles à extraire, rendant leur production coûteuse et polluante.

Depuis plus d'un demi-siècle, la Chine a progressivement augmenté son influence sur l'exploitation des terres rares. Elle domine aujourd'hui près de 90% du raffinage mondial et une grande partie de l'extraction. C'est également le seul pays capable de les traiter intégralement, de l'extraction minière à la création d'aimants, en passant par la séparation chimique. De ce fait, l'intégralité des pays ont besoin de la Chine pour se fournir en terres rares. Les États-Unis et l'Europe cherchent à diversifier leurs sources pour briser cette dépendance, mais ils font face à des défis majeurs: l'extraction et le traitement coûtent cher et nécessitent des produits chimiques écotoxiques. De plus, le processus libère souvent des éléments radioactifs qui dégradent les sols et les nappes phréatiques.

A l'heure où les tensions mondiales augmentent et où la défense redevient une priorité, la Chine dispose donc d'un puissant atout de négociation. Selon certains analystes, la demande pour les aimants de haute performance découlant des terres rares pourrait être multipliée par 25 d'ici 2030.

Source
Agence de presse LA COTE BLEUE

INDICATEURS

INDICES		SLI	
CAC 40	8323.28	2161.70	+0.34%
DAX 40	25014.87	13517.73	+0.11%
DOW JONES	50148.31	3112.41	+0.82%
		SPI	18689.12
			+0.27%

CHANGES	DEVICES		BILLETS		
	achat	vente	achat	vente	avec CHF 1 j'achète
Euro (1)	0.9135	0.9135	0.8895	0.9495	1.0947 EUR
Dollar US (1)	0.7676	0.7680	0.7375	0.8125	1.3024 USD
Livre sterling (1)	1.0489	1.0495	0.9775	1.1175	0.9533 GBP

MÉTAUX	OR		ARGENT		PLATINE	
	achat	vente	achat	vente	achat	vente
Kg/CHF	124842	125350	2045	2105	52152	53188
Once/USD	5065.84	5071.84	83	83.5	2125.5	2140.5
Vreneli 20 Fr	722	748	-	-	-	-

MARCHÉ SUISSE (COURS EN CHF)

SMI	09/02	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)	AUTRES VALEURS	09/02	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
ABB Rg	68.34	66.90	69.06	37.25	BC Bernoise N	335.50	335.00	338.50	232.50
Alcon N	60.08	60.74	87.00	57.68	BC du Jura P	75.00	74.00	86.00	54.50
Amrize N	45.76	44.56	46.20	35.20	BKW N	148.30	147.10	184.40	142.50
Ceberit N	624.20	622.80	653.80	495.60	Cicor Tech N	138.50	132.00	229.00	65.40
Civaudan N	3059.00	3095.00	4236.00	2895.00	Clariant N	8.26	8.27	11.18	6.57
Holcim N	78.60	76.70	82.54	38.43	Feintool N	10.15	10.10	13.60	9.00
Kuehne & Nagel	190.25	186.95	218.80	147.40	Komax	71.80	70.10	133.80	56.50
Logitech	70.68	70.36	98.94	54.58	Meyer Burger N	0.01	0.01	2.38	0.00
Lonza Grp N	515.80	517.20	611.60	457.80	Mikron N	17.38	17.68	21.60	14.30
Nestle N	78.39	78.89	91.72	69.90	Nebag	5.95	6.00	6.90	5.70
Novartis N	120.20	119.96	121.40	81.10	Oc Oerlikon N	3.88	3.90	4.30	2.21
Partners Group	978.60	968.00	1426.50	898.80	Schindler N	296.00	295.50	301.50	240.00
Richemont	156.75	155.45	187.55	120.60	Schweiter P	273.50	270.50	484.50	234.50
Roche Bf	353.80	356.40	362.30	231.90	SGS N	96.32	95.36	99.06	71.12
Sika Rg N	155.30	156.00	245.50	145.25	StarragTornos	32.90	31.90	40.40	28.00
Swiss Life	871.60	866.20	942.40	660.00	Straumann N	99.12	99.60	134.45	83.10
Swiss Re N	126.75	127.45	156.80	121.05	Swatch Group N	38.62	38.56	39.00	24.68
Swisscom N	657.00	662.00	665.50	491.00	Valliant N	161.60	159.60	163.40	108.00
UBS Group N	34.00	33.85	38.39	20.66	Vetropack Hg.	24.40	24.35	35.85	19.12
Zurich Insur Gr N	570.20	573.00	625.20	519.60	Ypsomed	298.00	293.00	441.50	284.00

FONDS DE PLACEMENT BCN				MATIÈRES PREMIÈRES			
	dernier	% 31.12			dernier	préc.	
BCN (CH) fds Dur. Equilibré AA	131.14	2.02		Prix du brut (NYME \$ par baril)	69.19	68.10	
BCN (CH) fds Dur. Revenu AA	118.64	1.92		Huile de chauffage ECO (100 litres)	104.30	105.60	
BCN (CH) Fds Dur. Act. CH AA	140.12	1.15					

TAUX DE RÉFÉRENCE (EN %)				Cours sans garantie			
	dernier	préc.		P = action au porteur	N = action nominative	Bj = bon de jouissance	d = cours demandé
Rdt Oblig. CH 10 ans	0.26	0.24					
Rdt Oblig. US 10 ans	4.22	4.24					
Rdt Oblig. All 10 ans	2.91	2.90					
Rdt Oblig. GB 10 ans	4.65	4.66					
Rdt Oblig. JP 10 ans	2.28	2.26					
				o = cours offert			

Jimmy Lai écope de 20 ans de prison

HONG KONG Le militant prodémocratie a été condamné pour collusion avec l'étranger et publication séditieuse.

Un tribunal de Hong Kong a condamné, hier, à 20 ans de prison l'ex-magnat des médias prodémocratie Jimmy Lai pour collusion avec l'étranger et publication séditieuse. Un jugement qui pour les défenseurs des droits humains sonne le glas des libertés à Hong Kong. La peine, prononcée malgré les pressions étrangères, est la plus lourde jamais infligée au titre de la loi sur la sécurité nationale imposée en 2020 par la Chine après les manifestations prodémocratie, parfois violentes, qui avaient secoué, l'année précédente, le territoire rétrocedé par le Royaume-Uni en 1997. Londres a promis d'intervenir «sans délai» en faveur de Jimmy Lai, qui détient un passeport britannique. Les autorités hongkongaises ont répliqué que Jimmy Lai était un citoyen chinois et qu'elles ne reconnaissent pas la double nationalité.

Pékin a jugé la condamnation «légitime» et a rejeté les ingérences étrangères. Ce qui n'a pas empêché le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio de juger la condamnation «injuste et tragique». En accusant dans un communiqué les autorités chinoises d'être «prêtes à tout pour faire taire ceux qui défendent les libertés fondamentales à Hong Kong». L'ancien homme d'affaires est emprisonné depuis 2020 et est maintenu à l'isolement, «à sa demande» selon les autorités. Son fils Sebastien, inquiet pour la santé déclinante de son père âgé de 78 ans, s'est dit atterré dans un communiqué: «Condamner mon père à cette peine de prison draconienne est dévastateur pour notre famille et met sa vie en danger. Cela mar-



Jimmy Lai en 2020, lors de son arrestation. KEYSTONE/AP/VINCENT YU

que la destruction totale du système judiciaire de Hong Kong et la fin de la justice».

«Haine»

Présent dans le box des accusés, Jimmy Lai est resté impassible à la lecture de la condamnation. Alors qu'il était emmené, il a salué d'un geste de la main, le visage grave, les personnes présentes dans le public, parmi lesquelles son épouse Teresa et d'anciens journalistes d'«Apple Daily», le journal prodémocratie aujourd'hui fermé dont il a été le fondateur.

L'homme d'affaires, reconnu coupable le 15 décembre, risquait la prison à vie.

Le tribunal a englobé dans les 20 années d'emprisonnement deux années d'une peine déjà prononcée contre lui pour

fraude, ce qui devrait signifier qu'il purgera de fait 18 années de plus. Le tribunal a également condamné huit coaccusés de Jimmy Lai, dont trois hauts responsables de la rédaction de l'«Apple Daily», à dix ans de prison. Dans leur jugement de 856 pages prononcé le 15 décembre, les juges avaient écrit que l'ex-magnat, poussé par sa «haine» envers la Chine, avait cherché à «renverser le Parti communiste chinois».

Consternation

L'accusation présentait Jimmy Lai comme le cerveau de complots visant à des actes hostiles de la part de pays étrangers contre Hong Kong ou la Chine, et à l'instauration de sanctions ou d'un blocus. Jimmy Lai avait plaidé non-

coupable. Il a 28 jours pour faire appel, selon son avocat Robert Pang.

Les défenseurs des droits humains et de la presse ont exprimé leur consternation.

Le Comité pour la protection des journalistes a parlé de «coup de grâce à la liberté de la presse à Hong Kong». «Le rideau tombe sur la liberté de la presse à Hong Kong», a abondé Reporters sans frontières.

Le chef de l'exécutif de Hong Kong, John Lee, a quant à lui salué la lourde peine comme un «grand soulagement à tous» qui démontre comment la ville fait respecter l'Etat de droit.

«Autocensure permanente»

Le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) dénoncent le caractère «politique» du procès. La condamnation est prononcée alors que Londres s'emploie à réchauffer ses relations avec Pékin après des années de froid.

L'UE et l'ONU ont demandé, hier, la «libération immédiate» de l'ex-magnat.

La condamnation de Jimmy Lai est «raisonnable, légitime et légale», a dit un porte-parole des Affaires étrangères chinoises, Lin Jian. Il a pressé les pays étrangers de «respecter la souveraineté» de la Chine et de s'abstenir de «déclarations irresponsables».

Devant le tribunal, Tammy Cheung, une ancienne journaliste de l'«Apple Daily», a déclaré à l'AFP qu'elle craignait de «ne plus jamais revoir (Jimmy) Lai en personne», en déplorant que même avant cette condamnation «le secteur (de la presse) pratiquait déjà une autocensure permanente». **ATS AFP**

Bad Bunny festif sans attaquer Trump

ÉTATS-UNIS

L'artiste portoricain a célébré la culture latino-américaine à la mi-temps du Super Bowl.

Le chanteur Bad Bunny a transformé, dimanche, le spectacle de la mi-temps du Super Bowl en célébration de son archipel natal de Porto Rico et de toute l'Amérique latine. Tout cela sans évoquer Donald Trump, qui l'a pourtant mis en cause dans la foulée.

L'événement était l'un des plus attendus de l'histoire du «Super Bowl Halftime Show», le concert organisé lors de la finale du championnat de football américain (où les Seattle Seahawks ont obtenu un deuxième sacre, dominant les New England Patriots 29-13). La dimension politique potentiellement explosive s'ajoutait à l'attrait de celui qui est aujourd'hui l'artiste le plus populaire au monde, composant un cocktail jamais vu jusqu'ici.

Plus de 41 millions

Mais s'il a bien amené sur la pelouse du Levi's Stadium ses chansons engagées et son univers culturel, quasiment intégralement en espagnol, Benito Antonio Martinez Ocasio, son vrai nom, a évité

les critiques et les mises en accusation. Cela n'a pas pour autant apaisé Donald Trump, qui a qualifié le concert d'«affront à la grandeur de l'Amérique» sur son réseau Truth Social quelques minutes après la fin du show. «Personne ne comprend un mot de ce que dit ce type», a écrit le chef de l'Etat, Bad Bunny chantant et s'exprimant quasi exclusivement en espagnol. Une langue parlée par plus de 41 millions de personnes aux Etats-Unis, selon des chiffres officiels.

Dès l'annonce de son invitation à Santa Clara, fin septembre, plusieurs élus et personnalités de la droite américaine avaient condamné la sélection de Bad Bunny et du groupe de rock Green Day, critique du président Donald Trump, lequel avait parlé d'«horrible choix».

Il y a une semaine, lors de la cérémonie des Grammy Awards, récompenses de la musique américaine, Bad Bunny avait appelé à mettre «ICE dehors» (ICE out), en référence à la police américaine de l'immigration, qu'il n'a pas mentionnée dimanche. «Nous ne sommes pas des animaux (...) nous sommes humains et nous sommes américains», avait scandé l'artiste portoricain, vainqueur de trois trophées dont celui d'album de l'année. **ATS AFP**



Bad Bunny lors de son spectacle au Super Bowl. KEYSTONE

EN BREF

ALIMENTS POUR BÉBÉS

Au moins six signalements en Suisse

Les autorités suisses enquêtent sur un lien possible entre des aliments pour nourrissons contaminés par la toxine céréulide et des symptômes apparus chez des bébés. Depuis le début de l'année, des entreprises procèdent à des rappels de produits. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (Osav) a reçu jusqu'à présent six signalements de symptômes provenant de plusieurs régions de Suisse, a déclaré hier une porte-parole. De nouveaux cas sont signalés presque quotidiennement, a-t-elle précisé. Les parents concernés ont rapporté des symptômes tels que des vomissements et des diarrhées. Ces effets se sont améliorés après l'arrêt de la consommation des produits concernés. **ATS AFP**

CRIMINALITÉ

Plus de 160 cambriolages dans onze cantons, six suspects arrêtés

Une série de cambriolages à Hochdorf (LU) début septembre a permis à la police lucernoise de mettre la main sur une bande de six hommes. Ceux-ci sont suspectés de plus de 160 délits semblables dans au moins onze cantons. Après les cambriolages dans des entreprises commerciales à Hochdorf, la police lucernoise a saisi des biens présumés volés et des outils de cambrioleurs dans le véhicule des suspects arrêtés. Les investigations sous l'autorité du ministère public chargé des délits spéciaux ont révélé que ces derniers, originaires du Kosovo et âgés de 26 à 57 ans, faisaient partie d'un groupe criminel opérant à l'échelle nationale, ont indiqué, hier, les autorités lucernoises. Les commerces et les entreprises étaient leurs principales cibles, de l'argent liquide constituant le butin recherché. Le montant des délits s'élève à environ 590 000 francs, les dommages matériels à quelque 705 000 francs. La présomption d'innocence s'applique, rappellent la police et la justice dans leur communiqué. **ATS**

Une offre d'emploi zurichoise qui choque

TRAVAIL L'annonce de l'entreprise exclut la génération Z, c'est-à-dire les personnes nées après 1997. Une pratique légale.

Une offre d'emploi publiée au mois de janvier sur le portail en ligne jobs.ch n'est pas passée inaperçue. En cause: un intitulé pour le moins inhabituel: «Chef d'équipe dans le domaine des soins, avec empathie et sens des responsabilités – pas de génération Z!» Mise en ligne par une entreprise de soins à domicile située à Zurich, l'annonce excluait donc les personnes nées après 1997. Un critère qui a rapidement suscité la polémique

après avoir été relayé dimanche par la «NZZ am Sonntag».

Un procédé légal

Dans le descriptif du poste, l'entreprise critiquait la «mentalité certificat médical le lundi et le vendredi». Contactée par la «NZZ», elle n'a pas souhaité s'exprimer publiquement et a, depuis, retiré cette mention de l'annonce. Interrogé par nos confrères alémaniques, le directeur du cabinet de conseil Alixio Group Suisse, Pascal

Scheiwiller, confirme que des réticences envers la génération Z existent bel et bien chez les employeurs. Les jeunes travailleurs sont en effet souvent considérés comme fragiles et peu loyaux envers l'entreprise qui les engage. Reste qu'en Suisse, contrairement notamment à l'Allemagne, exclure une tranche d'âge dans une offre d'emploi est légal. Les entreprises restent libres de décider des profils qu'elles souhaitent recruter. **MDO**

ADRESSES UTILES

URGENCES

→ Urgences médicales: 144
→ Police: 117
→ Feu: 118
→ Intoxication: 145
→ Médecin ou dentiste de garde: 0848 134 134
ou en cas d'urgence vitale: 144
→ Pharmacie de service. En dehors des heures d'ouverture: 0848 134 134
→ Urgences et demande de consultations pédiatriques: 0848 134 134
→ Centre d'urgences psychiatriques (CUP): 032 755 15 15

NEUCHÂTEL

→ RHNe-Neuchâtel
Permanence 24/24. 0848 134 134
→ La Providence
Consultations urgentes sans rendez-vous pour adultes dès 16 ans.
Lu-ve 8h-18h, sa et jours fériés 9h-18h, dimanche fermé. 032 720 30 46.
→ Pharmacie de service
Pharmacie de la Gare, jusqu'à 20h30. En dehors de ces heures: 0848 134 134.
→ Dépannage eau, gaz, électricité 032 855 24 24.
→ Bibliothèque publique et universitaire
Locaux provisoires, Rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel
Lundi-vendredi: 12h00-18h30
Samedi: 10h00-16h00
Téléphone: 032 717 73 20
→ Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche
Lu: 10h-12h15 et 13h-16h. Ma: 15h-17h30. Me: 14h-17h30. Je: 15h-17h30. Ve: 10h-12h15.

LA CHAUX-DE-FONDS

→ RHNe-La Chaux-de-Fonds
Permanence 24/24. 0848 134 134
→ Clinique Montbrillant
Consultations urgentes sans rendez-vous pour adultes dès 16 ans.
Lu-ve 9h-18h. Sa 9h-13h. 032 910 04 46.
→ Permanence Volta
Consultations d'urgences sans rendez-vous. Lu-ve 7h30-18h30.
→ Pharmacie de garde 0848 134 134.
→ Dépannage eau, gaz, électricité 032 855 24 24.
→ Bibliothèque de la ville
Service de prêt, discothèque et salle de lecture.
Lu 13h-19h. Ma-ve 10h-19h. Sa 10h-16h.
→ Contrôle des champignons
Passage Léopold-Robert 3. Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUIME).
Lu-ve 16h-17h. (4e étage)
Di 17h30-19h. (Rez-de-chaussée)

LE LOCLE

→ Pharmacie de garde 0848 134 134.
→ Dépannage eau, gaz, électricité 032 855 24 24.
→ Bibliothèque de la ville
Lu 14h-18h30. Ma-me-je 14h-19h. Ve 14h-18h30. Sa 10h-12h.
→ Bibliothèque des Jeunes
Lu-Ve 13h30-18h. Sa 10h-12h.
→ Contrôle des champignons
Société mycologique des montagnes neuchâteloises. Rue de la Côte 35. Ma 20h-21h30. Sa 17h30-19h.

LITTORAL-EST

→ Pharmacie de garde 0848 134 134.
→ Permanence médicale
Cornaux, Cressier, Le Landeron, Lignières: le 0848 134 134 renseigne et en cas d'urgence: 144.
La Neuveville, Douanne, Gléresse, Plateau de Diesse: 0900 900 024 (1.95/min).
→ Bibliothèque des Deux Thielles, Le Landeron
Lu: 13h30-17h. Ma: 9h30-11h30 et de 13h30-16h. Me: 15h-17h. Je: 15h-19h. Ve: 10h-12h
→ Bibliothèque Marin-Epagnier (Laténa)
Route des Tertres Sa (CSUM), 2074 Marin-Epagnier (Laténa). Ma: 10h-12h-15h-19h. Me: 15h-19h. Je: 15h-19h. Ve: 10h-12h.

LITTORAL-OUEST

→ Centre médical de la Côte
Petit-Berne 14, Corcelles. Lu-ve de 8h à 19h. Urgences Lu-ve de 8h30 à 18h. Samedi et dimanche fermé. 032 727 11 00.
→ Pharmacie et médecin de garde 0848 134 134 et en cas d'urgence: 144.
→ Bibliothèque communale, Bevaix
Polymatou, rue du Collège 1b, 2022 Bevaix. Ma: 14h-19h. Je: 09h-11h-14h-18h.
→ Bibliothèque communale, Boudry
Cour du collège des Esserts, avenue du Collège 24, 2017 Boudry. Ma: 15h-18h. Me: 14h-18h. Je: 15h-19h.
→ Bibliothèque communale, Colombier
Rue Haute 25, 2013 Milvignes. Me: 14h-18h. Je: 15h30-19h30.
→ Bibliothèque communale, Corcelles-Cormondrèche
Lu 9h-12h15/13h-15h. Ma 15h15-19h. Me 14h-18h. Ve 13h30-16h30.
→ Bibliothèque communale, Cortaillod
Collège des Cornielles, rue des Coteaux 3, 2016 Cortaillod. Je: 15h-19h. Ve: 15h-19h.
→ Bibliothèque intercommunale, Gorgier-La Béroche
Rue des Prises 3, 2023 Gorgier. Me: 15h-18h. Ve: 14h-17h30.
→ Bibliothèque adultes, Peseux
Temple 1a, 2034 Peseux. Ma 9h-12h. Me 17-19h. Je 17-19h.

VAL-DE-RUZ

→ Pharmacie de service
En dehors des heures d'ouverture des pharmacies: 0848 134 134.
→ Médecin de garde
0848 134 134 et en cas d'urgence: 144.
→ Bibliothèque communale de Fontainemelon
Pavillon scolaire de l'école enfantine, Rue de Bellevue 3, 2052 Fontainemelon.
Section adultes:
Me 14h-18h. Je 15h-18h.
Section jeunesse:
Lu 15h-18h. Me 14h-18h. Je 15h-18h.
www.val-de-ruz.ch ou www.bibliobus-ne.ch

VAL-DE-TRAVERS

→ Médecin de garde et pharmacie de service
0848 134 134 et en cas d'urgence: 144.
→ Policlinique de Couvet 032 864 64 64.
→ Bibliothèque communale, Fleurier
Lu: 10h-12h et 13h-18h30. Ma: 10h-12h. Me: 10h-12h et 13h-18h30. Je: 10h-12h et 13h-16h30. Ve: 10h-12h.

JURA BERNOIS

→ Pharmacie de garde
Saint-Imier. Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86.
Tramelan. Pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48.
→ Médecins de garde
De la Ferrière à Péry, 032 941 37 37. Tramelan, 032 493 55 55.
→ Bibliothèque communale, Tramelan
Lu 17h-19h.
→ Bibliothèque, Saint-Imier
Bibliothèque régionale, section jeunes et section adultes. Je-ve 9h-11h. Me-ve 14h-18h.
→ Bibliothèque communale, Sonvilier
Lu 17h30-19h30. Me 16h -18h.
→ Bibliothèque communale, Renan
Lu 17h30-19h. Ma, je 15h30-17h.
→ Bibliothèque communale du Soleil, Villeret
Ma de 9h-10h et de 15h-17h. Me de 17h-19h.
→ Bibliothèque communale, Cormoret
Ma 17h30-18h30. Je 17h-18h.
→ Bibliothèque communale, Courtelary
Lu 15h-17h30. Ma 17h-19h. Je 15h-16h30. Ve 9h30-10h30.
→ Bibliothèque communale, La Neuveville
Lu-je 16h-18h. Sa 9h-11h.

RÉGION

→ Accueil familial de jour
Rue des Usines 20. 2000 Neuchâtel. www.mamansdejour.ch
→ Addiction Neuchâtel - Ambulatoire Montagnes
Rue de la Paix 133, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 886 86 00.
→ Alcoolisme S05 Alcool 24h/24. 0848 805 005.
→ ANAAP (psychiatrie)
Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Permanence psycho-sociale, après-midi: Neuchâtel, Plan 19. La Chaux-de-Fonds, Manège 19. Fleurier, rue du Patinage 1. Groupes d'entraides, groupe des proches, 032 721 10 93.
→ AND Association neuchâteloise des diabétiques.
Rue de la Paix 75, La Chaux-de-Fonds, 032 913 13 55.
Information, conseil, prévention. Lu-ve 14h-17h. Consultation sur rendez-vous. www.andd.ch
→ ANDPA (Association neuchâteloise des proches-aidants)
Espace d'accueil et d'écoute, ma 9h-12h et je 15h-18h. Hôtel des Associations, Louis-Favre 1, Neuchâtel, 032 535 52 99, www.andpa.ch
→ Asloca
Neuchâtel. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, répondeur 032 724 54 24.
→ Aspedah
Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Lu 9h-12h. Je 14h-16h. 021 703 24 20.
→ Association Alzheimer
077 520 65 66, lu et je de 14h à 16h. Informations, groupes d'entraide pour proches, accompagnement bénévole à domicile, lieux de rencontres pour personnes malades, vacances, café Alzheimer. www.alz.ch/ne.
→ Association
L'éducation donne de la force
Réseau neuchâtelois de soutien à la parentalité et aux questions d'éducation. www.edf-ne.ch.
→ Association neuchâteloise de prévention du suicide «Parlons-en»
info@suicide-parlons-en.ch. www.suicide-parlons-en.ch.

→ Assoc. suisse maladie de Parkinson
Groupe neuchâtelois. 3e jeudi tous les 2 mois. Groupe neuchâtelois. 3e jeudi tous les 2 mois, 078 622 39 29. Parkinson, ligne gratuite 0800 80 30 20, ouverte chaque 3e mercredi du mois 17h-19h.
→ Autorité de conciliation
En matière de santé. Difficultés entre patients et soignants. Château 12, Neuchâtel, 032 889 51 41. Demandes à adresser par écrit.
→ Cancer
Ligue neuchâteloise contre le cancer, Fbg du Lac 17, Neuchâtel, 032 886 85 90. Conseil et soutien aux personnes touchées par la maladie et à leurs proches, groupes et ateliers. Lu-ve 8h30 à 12h et 14h à 17h. www.liguecancer-ne.ch.
→ Caritas Neuchâtel
Bénévoles formés accompagnent les grands malades et les personnes en fin de vie, 032 886 80 70. www.caritas-neuchatel.ch
→ Cartons du cœur
District de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz, 079 152 11 11, lu-ve 9h-10h. Montagnes neuchâteloises et Val-de-Travers, 079 310 50 20, lu-ve 9h-10h. www.cartonsducoeur-ne.ch.
→ CSP centre social protestant
Les bureaux du CSP de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds sont ouverts et reçoivent sur rendez-vous. Permanence téléphonique et prise de rendez-vous (services de consultations sociales, juridiques et conjugales) 032 886 91 00. Boutique CSP La Chaux-de-Fonds (Puits 1): lu-ve 14h-18h30.

Boutique CSP Neuchâtel (Sablons 48): lu-ve 14h-18h30.
Boutique CSP La Jonchère: me-ve 13h30h-17h30, sa 9h-16h. Service de ramassage à domicile: 032 886 91 50.
→ Centrevue
Interventions sociales et réadaptation pour personnes handicapées de la vue, rue des Poudrières 135, 2000 Neuchâtel , 032 886 80 40 sur rdv.
→ Chambre immobilière neuchâteloise
Association de défense des propriétaires. Sur rend ez-vous. Faubourg du Lac 2, Neuchâtel. 032 729 99 90.
→ Insieme Neuchâtel
Association de parents de personnes mentalement handicapées. Promenade Le Corbusier 11, La Chaux-de-Fonds. 032 926 85 60. Lu, me, je 9h30-17h30. Ma 8h30-13h. Hôtel des Associations, Louis-Favre 1, Neuchâtel. Ma 8h30-12h. Ve 13h30-17h30. www.insieme-ne.ch, info@insieme-ne.ch.
→ Jeunes handicapés
Service de dépannage. Ma 10h-13h, je 13-16h, 032 926 85 60. Me-ve 10h-13h, 032 835 27 08.
→ Job Service
Service public gratuit spécialisé dans l'insertion professionnelle des jeunes. Quai Philippe-Godet 18, Neuchâtel. 032 725 35 55.
→ Lecture et compagnie
Les lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution. Chemin de Praz 2a, Boudry, 079 543 44 62. www.lecture-et-compagnie.ch. contact@lecture-et-compagnie.ch.

AVIS MORTUAIRES

L'Association des Sociétés locales de Rochefort ainsi que toutes les Sociétés membres ont la tristesse de faire part du décès de Monsieur Daniel SAUSER dit Môrice membre d'honneur des Sociétés locales et de la Société de tir, époux de Pascale, papa d'Angélique, beau-papa de Damien, grand-papa de Léo, Tim, Sam et Emily, tous membres actifs et dévoués d'une ou plusieurs Sociétés. Ils présentent à la famille leurs sincères condoléances. Son engagement sans faille et son humour inimitable ont marqué la vie de notre commune et resteront dans les mémoires.

L'Amicale Rochefortoise des vaches d'Hérens a la tristesse de faire part du décès de Monsieur Daniel SAUSER dit Môrice Ingénieur et passionné, il mettait son savoir-faire au service des autres et de l'Amicale. Membre actif et dévoué, il laisse le souvenir d'un homme engagé, inventif et profondément attaché à nos traditions. L'Amicale présente à sa famille ses sincères condoléances. Son esprit farceur, sa disponibilité et son humour manqueront sincèrement à toute l'équipe; sa mémoire restera gravée dans le bois... et dans nos cœurs.

Cela fait déjà deux ans que tu as rejoint les étoiles. Ton sourire et ta gentillesse nous manquent beaucoup. Le temps passe mais l'amour d'une mère demeure, immuable, éternel. Ton mari Vincenzo, tes enfants Giuseppe et Filippo, ainsi que la famille et amis. Irma AVALLONE-MECCARIELLO 2024 – 10 février – 2026

AVIS MORTUAIRES

«Ce que l'on a profondément aimé ne peut jamais se perdre.» Jean d'Ormesson
Son époux Michel Chevènement
Ses enfants Pascal Chevènement et son épouse Marie-Josée Cathy Faigaux et son compagnon Christian Hervé Chevènement et Janique Chevènement
Ses petits-enfants Mathias, Baptiste, Hugo et son épouse Aurélie, Fabrice, Sam et Clara
font part avec chagrin du décès de Liliane CHEVÈNEMENT qui s'en est allée paisiblement, dans sa 86e année. La Chaux-de-Fonds, le 4 février 2026
Selon son désir, la cérémonie a eu lieu dans la stricte intimité. La famille tient à remercier l'ensemble du personnel du home les Arbres pour son humanité. Adresse de la famille: Michel Chevènement, rue de la Charrière 69, 2300 La Chaux-de-Fonds

«Ceux que nous aimons ne nous quittent jamais, ils marchent à nos côtés chaque jour.»
Son fils Marc Maurer
Son fils Yves-Alain Maurer et son épouse Monique
Son petit-fils Julien Maurer et sa compagne Manon Greub, ainsi que leur fille Matilde
Sa petite-fille Valérie Maurer et son compagnon Joël Vanvlaenderen
Sa petite-fille Virginie Stiemsbert et son mari Pierre Stiemsbert
Sa nièce Eliane Weber et son mari Marcel, ainsi que leurs enfants et petits-enfants
Son neveu Philippe Pastor et sa compagne, ainsi que ses enfants
Son neveu Maurice Pastor et sa compagne, ainsi que ses enfants
Les familles parentes et alliées, ainsi que les amis et compagnons de route annoncent avec une profonde tristesse le décès de Madame Nelly MAURER née Pastor survenu le 2 février 2026, le jour de son 94e anniversaire. La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille. La famille remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'associent à sa peine. Adresse de la famille: Yves-Alain Maurer, Sombaille 23, 2300 La Chaux-de-Fonds

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par vos nombreux témoignages d'amitié et d'affection lors du départ de Fred RACINE sa famille vous envoie ses remerciements chaleureux. Montmollin, février 2026

Suite au décès de Madame Georgette GINIER Dans l'impossibilité de répondre à tous, sa famille vous remercie très sincèrement du soutien apporté par votre présence, vos messages et vos dons. Peseux, février 2026

Délai: jusqu'à 19 heures - Remise des textes
Jusqu'à 17 heures du lundi au vendredi impactmedias tél. 032 723 52 00 - e-mail: neuchatel@impactmedias.ch
De 17h à 19h, du lundi au vendredi, le dimanche et les jours fériés (veille de parution) ArcInfo tél. 032 723 53 97 - e-mail: carnet@arcinfo.ch

AVIS MORTUAIRES

Fais-moi connaître le chemin où je dois marcher.
(Ps 143 verset 8)

Attristés, reconnaissants et remplis d'espérance,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
Etienne et Katrin, avec Lara et Anne
David et Séverine, avec Nico
Valérie et Francisco, avec Iago et Colin
Vincent et Joey
Laurent et Ilana, avec Victoria et Louis
Pascal et Nathalia, avec Vitor et Esaïe
Marianne et Jérémie, avec Ethan, Michael et Anna
François et Nicole
Joël et Aline, avec Louis et Léa
Nicolas et Valentina, avec Noah et Charlotte
Noémie et Christophe, avec Aymeric et Soan
Anne-Céline et Jérémy, avec Alya et Myla
Alain et Luce et ses enfants
Lucien et Cyntia, avec Noah et Thomas
Cyril
Manon et Ilario, avec Rose et Charlize
Florian
Valentine et Pedro
Claire et Christian
Nayara et Dimitri
Maïwenn et Sébastien
Philippe et Corinne et ses enfants
Marie
Christophe

ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean Claude JORNOD

Cardiologue à Neuchâtel durant 35 ans

survenu le 7 février 2026 dans sa 103e année.

La cérémonie d'adieu aura lieu en la Collégiale de Neuchâtel,
le vendredi 13 février 2026 à 14 heures (parking en ville).

Notre papa repose au pavillon de Beauregard.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez adresser vos dons
à l'Eglise réformée évangélique de Neuchâtel
(IBAN CH87 0076 6000 Z149 3400 9) ou à Amnesty
International Suisse (IBAN CH52 0900 0000 3000 3417 8),
mention deuil Jean Claude Jornod.

Adresse de la famille:
Vincent Jornod, rue Nicole 13, 2035 Corcelles

Cet avis tient lieu de faire-part.

Francine RATTENNI

née Tinguely
1954 – 2026

nous a quittés subitement, le 4 février 2026,
dans sa 72e année.

La cérémonie d'adieu aura lieu ultérieurement,
lors de la mise des cendres au Jardin du Souvenir,
au cimetière de Fleurier.

Adresse du compagnon:
Raymond Parel, Berthoudes 62, 2000 Neuchâtel

Le monde ne mourra jamais par manque de merveilles
mais uniquement par manque d'émerveillement.
Gilbert Keith Chesterton

Luc Berberat
Pierre Berberat et Sarah Charpilloz
Noah
Janique et Olivier Minerba et famille
ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude BERBERAT

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, oncle, parent et ami
qui s'en est allé lundi dans sa 84e année.

La Chaux-de-Fonds, le 9 février 2026

La cérémonie aura lieu au centre funéraire
à La Chaux-de-Fonds, le jeudi 12 février à 11 heures.

Claude repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Pierre Berberat
Chemin de Pierre-Grise 5
2300 La Chaux-de-Fonds

Un grand merci à l'équipe de Nomad et au personnel
de l'hôpital à La Chaux-de-Fonds, pour leur dévouement
et leur accompagnement.

AVIS MORTUAIRES

T R A V E R S

Ta gentillesse restera gravée dans nos cœurs.

Ses enfants, petits-enfants et son arrière-petit-fils:
Marina Diana, sa fille Leila et son fils Nathan
François Diana,
sa fille Melody et son fils Valentin
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Maximilien DIANA

qui s'est éteint sereinement à l'âge de 98 ans,
le 7 février 2026.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église catholique
de Travers, le jeudi 12 février à 14 heures,
suivie de la crémation sans suite.

Adresse de la famille:
François Diana, rue Miéville 8, 2105 Travers

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La seule façon de ne pas mourir,
c'est de rester dans le cœur des autres.

Emilio Fernandez
David et Aimon Fernandez
† Michel Fernandez

Les familles Mérat, Fernandez, en Suisse et en Espagne,
parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part
du décès d'

Agnès FERNANDEZ

née Mérat

leur chère épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur,
tante, parente et amie enlevée à leur tendre affection
dans sa 84e année.

La Chaux-de-Fonds, le 9 février 2026

La cérémonie aura lieu le vendredi 13 février à 14 heures
au centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Notre chère maman repose au pavillon du cimetière
de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Emilio Fernandez
Rue Charles-Naine 8
2300 La Chaux-de-Fonds

F O N T A I N E S

Le chemin de la vie, tu l'as parcouru
avec courage et volonté.
Quand les forces s'en vont, ce n'est pas la mort,
mais la délivrance.
Maintenant l'Eternel t'as donné le repos.

Massimiliano et France Colella-Llinares
Yann, sa compagne Clara Gircour et Sacha
Tom et son amie Céline Rosat
Adriana et Alexandre Cappadona
Flavio et son amie Laura
Andrea
Giuseppina Macula et famille
Marcello et Isabelle Prestipino
Xenia, Renzo, Fiona et leurs familles
Rodolfo Prestipino et sa compagne Concetta
Carmela et son compagnon Corraldo
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse,
en Italie et en Australie
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Maria COLELLA

qui s'est endormie paisiblement, le 4 février 2026,
dans sa 86e année.

Un merci chaleureux au personnel soignant du home
Saint-Joseph à Cressier pour la disponibilité, les soins
et l'accompagnement.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille:
Massimiliano Colella, Champ-Devant 13, 1721 Misery
RIP

AVIS MORTUAIRES



Le soleil se lève et se couche,
mais son éclat demeure dans nos cœurs.

Margaritha Nicolet Wigger
Philippe Nicolet
Léa Sophie Nicolet et Daniel Revez-Palma
Olivier Nicolet et Alain Goguillot

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin
de faire part du décès de

Jean-Claude NICOLET

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère,
oncle, parent et ami enlevé à leur tendre affection
dans sa 93e année.

Le Locle, le 9 février 2026

La cérémonie aura lieu le samedi 14 février à 10h30
au temple du Locle.

Jean-Claude repose dans l'intimité.

Domicile de la famille: Olivier Nicolet
Aurore 6
2052 La Vue-des-Alpes

Son époux: Pascal Ferrari;
Ses enfants: Johnny Dalrio et sa fiancée Romina;
† Mike Dalrio;
Sandy et son époux Kevin;
Yann et son épouse Mélanie;

Ses petits-enfants: Déborah, Eva, Matteo, Nathan,
Ethan, Hanaé, Liam;

Ses sœurs et ses frères: Patricia, Georges,
Henri et son épouse Madeleine,
Gisèle et son fiancé Philippe,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Françoise FERRARI

née Gattolliat

enlevée subitement à leur tendre affection,
le 6 février 2026, dans sa 69e année, suite à un AVC.

La cérémonie d'adieu aura lieu en la chapelle du cimetière
de Beauregard, à Neuchâtel, jeudi 12 février, à 14 heures,
suivie de l'incinération.

Françoise repose au pavillon du cimetière de Beauregard,
à Neuchâtel.

Un merci tout particulier s'adresse au personnel
des soins intensifs de l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel,
et de l'Inselspital, à Berne, pour leur gentillesse
et leur dévouement.

Les anciens du Puck-Club
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Danielle DUPRÉ

Nos pensées les plus sincères et émues à Francis, son époux
ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants.

Les personnes qui l'ont connue garderont d'elle le souvenir
d'une personne discrète, toujours disponible,
prête à donner de son temps sans compter.

Nous n'oublierons jamais toutes ces années à se côtoyer
dans les travées de la patinoire des Mélèzes
et dans bien d'autres circonstances.
Merci Danielle pour tout ces moments-là.

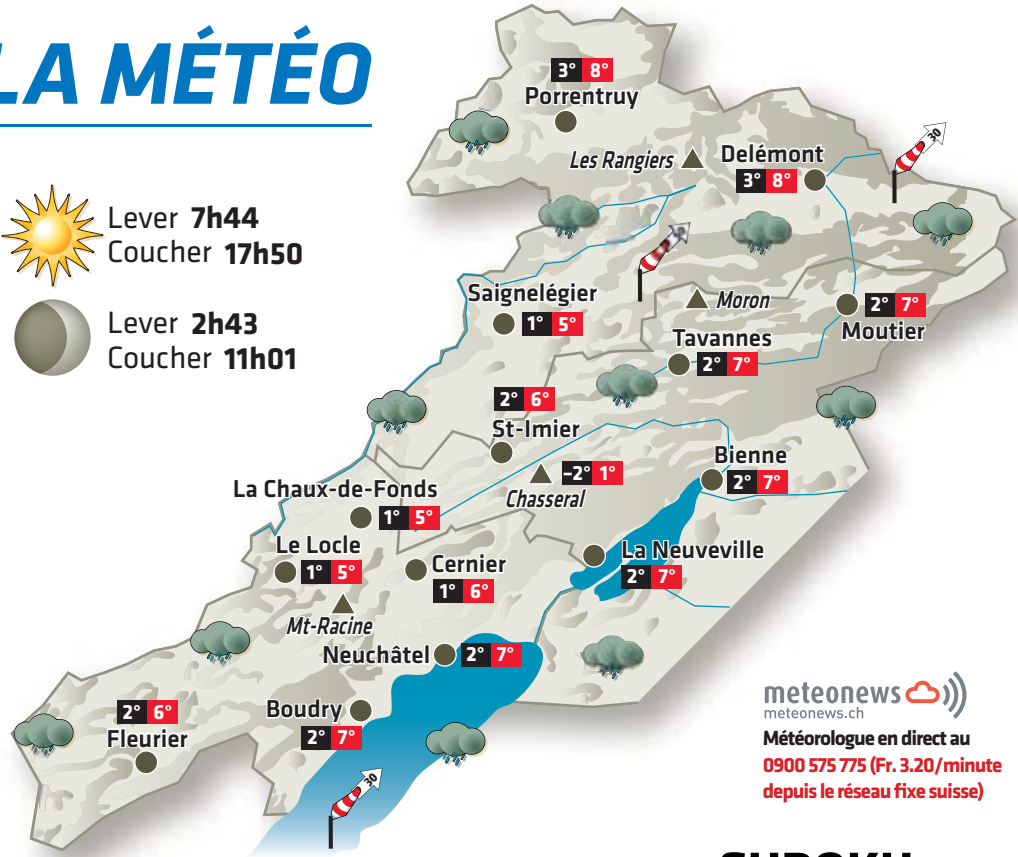
Borioli

Pompes funèbres vous accompagne dans votre deuil

032 841 42 42 24h/24 www.boriolipf.ch

LA MÉTÉO

 Lever **7h44**
Coucher **17h50**
 Lever **2h43**
Coucher **11h01**

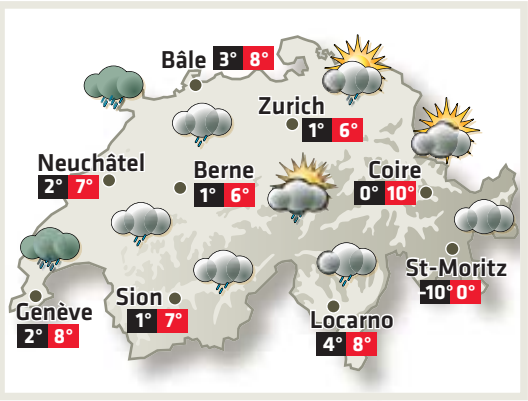


meteonews.ch
Météorologue en direct au
0900 575 775 (Fr. 3.20/minute
depuis le réseau fixe suisse)

Vers un temps perturbé et venteux

Sous un ciel chargé, on attend quelques pluies ce mardi, temporairement plus présentes en cours de matinée et avec une limite de la neige remontant de 1000 à 1500 m. Les pluies deviendront fréquentes la nuit prochaine, avec cette fois une limite de la neige vers 1700 m. Le temps restera maussade et perturbé jusqu'à jeudi soir, dans une atmosphère venteuse. Il neigera passablement en montagne au-dessus de 1500 m.

EN SUISSE AUJOURD'HUI



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13	SAMEDI 14
pied du Jura à 1000 m	pied du Jura à 1000 m	pied du Jura à 1000 m	pied du Jura à 1000 m
 	 	 	 
6° 10° 4° 5°	6° 8° 3° 3°	5° 9° 2° 3°	2° 3° -1° -2°
FIABILITÉ: 9/10	FIABILITÉ: 8/10	FIABILITÉ: 7/10	FIABILITÉ: 6/10

SUR NOS LACS

	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	5°	sud-ouest 2 Bf	429.08 m
Bienne	5°	sud-ouest 2 Bf	429.04 m
Niveau du lac des Brenets: 751.26 m			

AIR DU TEMPS

Quand la taille compte vraiment

JULIAN CERVIÑO
JOURNALISTE

L'actualité olympique et sportive prend des détours parfois surprenants. En voici un exemple et on va tenter de ne pas dérapé sur cette pente très glissante.

En fait, juste avant le début de ces Jeux olympiques d'hiver, une polémique liée au saut à ski a refait surface et le contexte olympique lui a donné une autre dimension. Depuis plusieurs semaines, une rumeur folle parcourt les tremplins. Il semblerait que certains athlètes masculins n'hésitent pas à s'injecter dans leur «dard» de l'acide hyaluronique. Le tout afin d'en augmenter la taille.

Pourquoi? Pas pour ce que vous pensez, bande de coquins et coquines. Non, pour permettre d'amplifier la taille de leur combinaison qui est contrôlée par des responsables de leur fédération via un scanner spécial. Le tout afin que ces sauteurs n'ajoutent pas abusivement du tissu pour augmenter leur portance dans les airs.

En effet, si le volume de cette partie de l'anatomie masculine augmente, lesdits sauteurs peuvent bénéficier d'une combinaison plus ample à l'entrejambe. Selon certaines estimations, avec un ou deux centimètres supplémentaires à cet endroit, ils gagneraient jusqu'à cinq mètres de distance lors de leurs sauts.

Cela ne permettrait pas d'atteindre le septième ciel, mais peut-être le podium olympique. Comme quoi, parfois, la taille compte vraiment.

Avant le coup d'envoi des JO 2026, les responsables de l'Agence mondiale antidopage (AMA), un peu surpris par les interrogations portant sur ce sujet, ont pouffé de rire avant de promettre de se pencher sur la question. L'utilisation dudit acide, présent de façon naturelle dans notre corps et connu en cosmétique notamment, pourrait faire l'objet d'un suivi particulier et déboucher sur un règlement très spécial.

SUDOKU DIFFICULTÉ 2/4 – N° 4482

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3X3. Solution dans la prochaine édition d'«ArcInfo».

			9		6	1		2
1			4				8	
		2	7					6
		6				3	9	
5			8		1			4
	1	4				5		
7					2	6		
	5				7			3
3		1	6		4			



Hes-so VALAIS WALLIS
Haute Ecole de Gestion

Grille proposée par la filière Informatique de gestion

Solutions de la grille N° 4481

5	4	2	9	8	6	7	3	1
3	1	9	7	4	5	8	6	2
8	6	7	1	3	2	9	5	4
2	7	3	8	6	9	1	4	5
1	5	6	4	2	7	3	8	9
4	9	8	3	5	1	6	2	7
6	3	1	5	9	4	2	7	8
9	2	5	6	7	8	4	1	3
7	8	4	2	1	3	5	9	6

MOTS CROISÉS

N° 1865

HORIZONTALEMENT: I. Frère de la Côte. II. Défier le brocard. Poisson d'eau douce. III. L'or de Mendeleïev. Projets peu réalisables. IV. Premier confédéré. Multicolore. V. Base de gelée. VI. Couvertures de crème. Autobiographie express. VII. Pas nette. Saisissement. VIII. Édifice religieux. Lentille bâtarde. IX. Flamboie. Cartel. X. Larguée par le progès.

VERTICALEMENT: A. Cité thurgovienne. B. Possessif. Wakamé. C. C'est-à-dire. Discourtois. D. Pièce rapportée. Vida. E. Trottes. F. Produit volcanique. Paria à Osaka. G. Orne un mur. Lettres pour clergyman. H. Apporte quelques nuances. En finit avec l'inertie. I. Rapière. Obsession de Paoli. J. Pousse-cailloux disponible.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

SOLUTIONS DU N° 1864
HORIZONTALEMENT: I. EUPHÉMISME. II. URSULINE. III. CAÏMAN. LOI. IV. ANTENNE. BN. V. LET. CÊPES. VI. DÉSIRER. VII. PANAMA. GRÉ. VIII. TRIMENT. VU. IX. UT. ANGINS. X. SÉANT. ROSS.
VERTICALEMENT: A. EUCALYPTUS. B. URANE. ARTE. C. PSITT. NI. D. HUME. DAMAN. E. ÉLANCEMENT. F. MINNESANG. G. IN. ÉPI. TIR. H. SEL. ERG. NO. I. OBSERVES. J. ÉRIN. REUSS.

PUBLICITÉ



BOOSTEZ
VOTRE NOTORIÉTÉ
AVEC NOUS!

«J'aurais dû
annoncer
l'ouverture
de mon pub...»

IMPACT_medias

CRÉATEURS DE PROXIMITÉ

www.impactmedias.ch

IMPRESSUM
Editeur: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA, Av. du Vignoble 3, 2000 Neuchâtel.
Directeur général et éditeur: Jacques Matthey.
Contact: contacts.arcinfo.ch / Tél. +41 32 723 53 00
Rédactrice en chef: Françoise Kuenzi
Pour contacter la rédaction, rendez-vous sur redaction.arcinfo.ch